

## **5. Deuxième acte : Le génocide contre les Tutsi de 1972.**

### **5.1. Le Royaume fait place à la République.**

Les Hutu n'ont pas réussi à prendre le pouvoir en octobre 1965 et l'extermination des Tutsi s'est limitée à deux communes de la province Muramvya. Le Roi a préféré diriger le Burundi à partir de l'Europe. Les différents coups que le royaume avait subis ont montré sa faiblesse. Les Hutus extrémistes avaient tenté de renverser le royaume, ils n'ont pas réussi mais d'autres ont trouvé que c'était possible.

Le 28 novembre 1966, plus d'une année après les jeunes cadres (civils et militaires) ont renversé le royaume du Burundi et ont installé le Capitaine Michel Micombero à la tête de la République. Il avait été nommé Premier Ministre par le jeune Roi, Ntare V, le 3 septembre 1966. Marc Manirakiza écrira plus tard que :

*« La journée du 28 novembre 1966 n'a abattu qu'une tige (le Roi) dont les branches (les princes) étaient mortes depuis 1960 ».*<sup>1</sup>

Le groupe qui a renversé la monarchie était composé d'Arthémon Simbananiye, Albert Shibura, Jean Ntiruhwama, Sota Sylvère et Prime Niyongabo. Mais A. Shibura écrit que Jean Ntiruhwama n'était pas invité dans la réunion qui préparait la fin de la monarchie à Gitega, le 27 novembre 1966.<sup>2</sup>

A. Shibura ou M. Manirakiza qui ont écrit sur la manière dont les rois Mwambutsa IV et Ntare V ont été chassés du pouvoir ne mentionnent pas la participation des Hutu. Les Tutsi de Bururi ont pris le pouvoir comme l'écrit A. Shibura :

*« Nous jeunes aventuriers, par hasard, originaires de la Province de Bururi, nous avons pris le pouvoir ».*<sup>3</sup>

Il faut bien sûr noter que M. Manirakiza n'est pas d'accord avec lui :

*« Si on ne peut pas passer sous silence la part active prise par les amis bururiens de Micombero dans le renversement de la monarchie, on ne peut en aucun cas leur en attribuer la seule paternité ».*<sup>4</sup>

Il cite même les noms de ceux qui ont joué un rôle important : Jean Ntiruhwama, Pie Masumbuko, Augustin Ntamagara, Zénon Nicayenzi, Anicet Njangwa, Lazare Ntawurishira, Léonidas Ntibahezwa, Charles Semahuna, etc.

Certains Hutu militaires apparaissent sur la liste des membres du Comité National de la Révolution : Ndayahoze Martin (Commandant), Harerimana (Capitaine) et Burasekuye (Capitaine)... Ils faisaient aussi partie du 1<sup>er</sup> Gouvernement du Président M. Micombero notamment : Ndayahoze, A. Baredetse,...

---

<sup>1</sup> Manirakiza, M., Burundi : De la révolution au régionalisme 1966-1976, Le Mât de Misaine, 1992, p.99

<sup>2</sup> Shibura, A., Témoignages, 1998, p. 65

<sup>3</sup> idem, p.75

<sup>4</sup> M. Manirakiza, Burundi, de la révolution au régionalisme 1966-1976, Le Mât de Misaine, 1992, p. 109

On peut dire qu'après l'échec des Hutu en octobre 1965, les Tutsi se sont acharnés à chercher comment récupérer le pouvoir que le Mwami Mwambutsa avait laissé. Ce qui signifie une lutte entre Tutsi-Tutsi et Tutsi-le reste des Princes.

Après la chute de la monarchie, le Président Michel Micombero a eu affaire à des groupes de Tutsi et de Hutu qui voulaient sans doute se placer à la tête de la République. Quelques dates le montrent :

1. D'abord après sa prise du pouvoir Micombero Michel a mis en prison les monarchistes pour 12 mois. Il s'agit de Léon Ndenzako, André Muhirwa (les deux gendres du Roi) et Rémy Nsengiyumva.
2. Le 7 mai 1967, le chef de la sûreté nationale, Albert Shibura, est révoqué et nommé Conseiller spécial du Chef de l'Etat. Bimazubute Gilles, Niyongabo Prime, Binagana Adolphe, Kanyoni Pie et Nkengurutse sont jetés à Rumonge dans la même prison que les monarchistes qu'ils avaient combattus à Rumonge suite aux démarches de Ntiruhwama Jean. Ntamagara Augustin et Semahuna Charles ont été aussi emprisonnés.
3. En octobre 1967, les ministres Simbananiye Arthémon, Sota Sylvère, Bihute et Njangwa, le gouverneur de la Banque de la République Manirakiza Marc et Yulu, directeur de l'Office des cultures industrielles du Burundi (OCIBU) sont révoqués et placés en résidence surveillée. Seul Simbananiye est emprisonné à Ngozi.
4. A la fin de 1968, les républicains emprisonnés à Rumonge ont retrouvé leur liberté, Shibura A. est devenu ministre des Travaux Publics, Bimazubute Ministre de l'Intérieur. Simbananiye est sorti de la prison et c'était le tour de Ntiruhwama Jean de subir les coups de ses détracteurs à la tête desquels se trouvait Shibura A. Il sera définitivement terrassé.
5. En 1969, les extrémistes Hutu entraient dans le jeu pour essayer de récupérer le pouvoir. A. Shibura écrit que « *Le 20 septembre 1969, les capitaines Karolero, Bazayuwundi et Katagaruka qui venaient de rentrer de Belgique organisent le complot. Les trois avaient été des membres influents de l'ASSEBA (Association des Etudiants Bahutu) et du Meproba. Par conséquent de très bons élèves des Syndicats chrétiens belges. Des agents étrangers déguisés en prêtres, qui apportaient des postes émetteurs et cinq millions de francs belges, s'étaient introduits dans le pays. Les coopérants militaires belges avaient fait sauter tous les principaux abris à munitions de Bujumbura et ont été expulsés. Une cache d'armes a été découverte chez l'abbé Marc Gahungu à Ngozi. Lazare Ntawurishira, ministre des affaires étrangères, a accusé les syndicats chrétiens belges et a demandé le rappel immédiat de l'Ambassadeur de Belgique le Général Henuquiau... Tous les conjurés ont été arrêtés et jugé régulièrement. Ils ont tout avoué. Pour plus d'informations, il faudrait s'adresser à Gabriel Mpozagara, à l'époque Procureur Général... qui du reste a instruit l'affaire d'une façon magistrale. Vingt trois furent passés par les armes* »<sup>5</sup>. D'autres personnes furent condamnées à terme ou acquittées.<sup>6</sup>

---

<sup>5</sup> Shibura, A., Témoignages, 1998, p.76

<sup>6</sup> M. Manirakiza, Burundi : De la révolution au régionalisme 1966-1976, Le Mât de Misaine, 1992,

M. Manirakiza parle aussi du coup d'Etat manqué des Hutu de 1969 en ces termes :

*« Les Hutu pensaient que le Chef de l'Etat était moins extrémiste que ses amis et que si Simbananiye et Shibura s'emparaient du pouvoir, il seraient complètement écartés. Leurs craintes étaient-elles fondées ? Il semble que oui. Les deux hommes n'auraient pas manqué de se venger de l'humiliante révocation de 1967. De plus, comme Micombero se prêtait facilement aux intrigues, il pouvait changer subitement de bord. Cette versatilité incitait Simbananiye et Shibura à devancer les événements. Les Hutu, quant à eux, craignaient de voir l'un de ses compères accéder à la Présidence de la République. C'était à qui arriverait le premier au sommet de la hiérarchie. Malgré le recrutement massif de soldats tutsis de Bururi, les militaires hutu étaient majoritaires, surtout dans la troupe. Au gouvernement et dans le privé, les Hutu comptaient des hommes d'envergure comme Barnabé Kanyaruguru, André Kabura, Balthazar Ndoreraho, Martin Ndayahoze, Joseph Cimpaye et Ferdinand Bitariho. Une poignée de militaires et de civils hutus commencèrent donc à envisager le moyen d'en finir avec la menace Simbananiye-Shibura, en profitant des divisions des Tutsi. En septembre 1969, les réunions se succédèrent chez Barnabé Kanyaruguru qui avait pris la tête du mouvement. D'autres réunions se tinrent chez André Kabura, Jonathas et Venant Ntwenga à Kamenge. C'est ce dernier qui, d'après certaines rumeurs, vendit la mèche ».<sup>7</sup>*

Les étudiants hutus de Belgique réagirent à la condamnation de ces putschistes dans ce qu'ils ont appelé « manifeste des étudiants hutu du Burundi » et leur conclusion était la suivante :

- « - Devant cette politique d'un régime dont les seules préoccupations sont celles de l'exploitation, de l'aliénation, de l'oppression et de l'asservissement du peuple hutu ;*
- Constatant que pour arriver à ses fins, sa seule arme est celle de l'extermination systématique et continue de l'élite intellectuelle issue des masses et de tous ceux qui sont susceptibles de démasquer les visées néfastes de sa politique ;*
- étant donné que ledit (sic) régime est aussi un régime radicalement raciste, fasciste et minoritaire, et qu'au lieu de défendre et de rechercher les intérêts du peuple, il ne fait que les combattre ;*
- constatant que ce régime qui se dit révolutionnaire est fondamentalement conservateur et féodal ;*
- vu que le régime emploie une politique d'hypocrisie et de mensonges pour voiler les réalités du pays au peuple et à l'opinion africaine et internationale ;*
- conscients que pareil régime est non représentatif, incapable de conduire la Nation à sa destinée, et qu'au contraire, il constitue un danger constant pour le pays et un frein au progrès social ;*
- étant donné que la sécurité du hutu n'est pas assurée et ses enfants se voient refuser l'instruction ;*
- conscients de notre devoir envers le Burundi, l'Afrique et le monde ;*

**NOUS, ETUDIANTS HUTU DU BURUNDI, AVONS DECIDE :**

---

<sup>7</sup> Manirakiza, M., Burundi : De la révolution au régionalisme 1966-1976, Le Mât de Misaine, 1992, p.42

- de rompre le silence, d'alerter régulièrement l'opinion africaine et internationale ;
- de dire « NON » à la politique fasciste et sanguinaire du régime ;
- de dénoncer publiquement l'exploitation de l'Homme par l'Homme, du Hutu par le Tutsi ;
- de mettre en garde tous les pays, en particulier les pays limitrophes de ne pas contribuer au génocide de tout un peuple ;
- de chercher, par tous les moyens, à édifier un Burundi démocratique où tous les citoyens seraient rétablis dans leurs droits ;

*Nous sommes déterminés à amener le peuple à prendre conscience des réalités nationales. Et lorsque le peuple aura vu et compris toute la machination politique, ingénieusement marquée (sic) par les slogans néfastes du parti fasciste et des mouvements émanant du parti, il décidera lui-même de son avenir ».*

*Fait à Bruxelles, le 31 décembre 1969  
LES ETUDIANTS HUTU DU BURUNDI ».<sup>8</sup> p. 44-45*

On voit que dans leur conclusion, ces étudiants Hutu ne remettent pas en cause le jugement des putschistes. Ils font tout pour tromper une fois de plus l'opinion que le Hutu est exploité par le Tutsi, que les Hutus ne vont pas à l'école. Ils confondent le régime et l'ethnie tutsi. Ils utilisent le mot génocide de tout un peuple sans aucune base ou aucune preuve mais c'est une manière de demander le soutien de ceux qui sont mal informés ou mal intentionnés pour leur programme futur d'extermination des Tutsi en prétextant que les Hutu sont exploités. Ces étudiants confondent consciemment un régime qui se défend avec toute la population tutsi.

On trouve dans ce passage du manifeste des étudiants hutu du Burundi, l'exploitation des mots déjà utilisés par les extrémistes hutu pour le génocide contre les Tutsi : peuple hutu, conservateurs et féodal, etc...

6. Arrestation le 5 juillet 1971 de Ntungumburanye Jérôme et consorts accusés de complot contre le Chef de l'Etat. Seuls les Tutsi de Muramvya et d'Ijenda étaient arrêtés. Ils ont été condamnés malgré que leur dossier était vide. A. Shibura écrit que :

*« Le 6 octobre 1971, le Conseil de guerre siègea. Il reprit le 18 octobre pour constater que le dossier est incomplet à cause de la non déposition de Ndabemeye (Thomas). Informé, j'écris au Président de la République en ces termes : « Je me permets de vous demander d'autoriser le Colonel Ndabemeye d'être entendu par le parquet d'autant plus que Ntungumburanye réclame sa comparution, sinon le jugement qui sera rendu sera contesté par l'opinion publique déjà surchauffée... Pour toute réponse, Ndabemeye prenait l'avion le lendemain pour un long séjour aux Etats-Unis d'Amérique. Il ne reviendra qu'après le prononcé. La suite de l'affaire est connue. Il y a eu de lourdes condamnations, ensuite la grâce ».<sup>9</sup>*

C'est le 24 janvier 1972 vers 15 heures que : « Jérôme Ntungumburanye, Libère Ndabakwaje, Marc Manirakiza et les officiers : Bernard Rubeya, Joseph Ryumeko, Emmanuel Nkundwa, Tharcisse Ruhwikira ainsi que Bararufise Fidèle, Charles Baranyanka, Ernest Basita et Rukeba François (un vieux Rwandais) furent condamnés à mort.

<sup>8</sup> Manirakiza, M., Burundi : De la révolution au régionalisme 1966-1976 ? Le Mât de Misaine, 1992, p.44-45

<sup>9</sup> Shibura, A., Témoignages, 1998, p.78

Paul Rusiga, Athanase Nyarusage, Lazare Ntawurishira, Wakana Gaspard et Didace Nzohabonayo, frère de Marc Manirakiza (qui avait été arrêté en audience le jour du jugement) étaient condamnés à perpétuité. Même Etienne Ntiyankundiye qui était leur avocat était condamné à 20 ans de prison, avec Nzohabonimana Alphonse et Ntunguka Roger, Ndacituma Mathias à 5 ans de prison. Ntambutso Sylvestre, Gasuguru Domitien, Ruhwikira Tharcisse, Banyiyezako Raphaël, Mpagaze Joseph et Kuyabo Isaïe étaient acquittés. Mpagaze(rwandais) était leur accusateur qui a reconnu qu'il ne faisait qu'obéir aux ordres du pouvoir quand le procureur venait de requérir la peine capitale pour lui.

Sans preuve d'inculpation, ils étaient condamnés. Le Pape Paul VI et plusieurs Chefs d'Etat dont le Roi Baudouin de Belgique intervinrent pour solliciter la grâce des condamnés. A Bujumbura, la JNR( jeunesse nationale du Rwagasore) devenue après la JRR(jeunesse révolutionnaire Rwagasore) intervint auprès de Micombero et les étudiants Barundi de Bruxelles, Batutsi et Bahutu écrivirent une lettre de protestation au Président. Le 4 février 1972, Michel Micombero commua les peines de la façon suivante :

- 7 condamnations à mort en peines à perpétuité
- 2 condamnations à mort en 7 mois de servitude pénale (le Procureur Ndabakwaje et le lieutenant Nkundwa)
- 3 condamnations à perpétuité en 12 jours de servitude pénale dont le capitaine Paul Rusiga et Didace Nzohabonayo.

Cinq de ceux dont la peine capitale a été commuée à la perpétuité sont sortis de la prison le 26 novembre 1974, après sept mois de dure détention à la prison centrale de Mpimba, 25 mois de bagne dans les prisons de l'intérieur et huit mois à Rumonge (soit trois ans et quatre mois). Lazare Ntawurishira était sorti 2 mois plus tôt, il a bénéficié de la clémence du Chef de l'Etat suite à un décès de son enfant.

A. Shibura qui est considéré par le groupe de Ntungumburanye comme un des instigateurs important de leur arrestation, leur emprisonnement et leur condamnation injuste, fait la différence entre le complot des Hutu de 1969 et celui mis sur Ntungumburanye et ses amis. Il écrit :

*« Une nette distinction entre cette affaire et celle de 1969 s'impose. Ce complot de 1971 visait à renverser le régime de Micombero et éventuellement quelques emprisonnements. Celui de 1969 était une tentative de génocide visant à exterminer une composante de la population. Il n'y a donc pas eu deux poids et deux mesures parce que les deux affaires ne sont pas du tout comparables ».*<sup>10</sup>

Au début des années soixante dix, le Burundi voyait apparaître le problème de régionalisme entre les gens de Bururi et ceux de Muramvya-Ijenda (Tiers Monde). Il venait s'ajouter à celui des Tutsi et Hutu qui est ethnique. Cette situation va pousser le Président Michel Micombero à chercher les appuis sur les gens de Bururi mais son pouvoir intéressait aussi ceux de Bururi qui parviendront à le chasser le 01 novembre 1976. Jean Baptiste Bagaza qui était son cousin et chef d'Etat Major adjoint de l'armée l'a chassé.

Un observateur qui était près de Micombero du temps de son règne, m'a dit comment le régionalisme s'est installé au Burundi.

---

<sup>10</sup> Shibura, A., Témoignages, p.78

*« Le régionalisme s'est mis lentement, et peut-être même inconsciemment. Au début, il s'agissait de placer son frère, son ami, sa parenté. De donner un coup de pouce à un flatteur, à un admirateur. Le nouveau placé fait la même chose dans son coin. Ceux venant d'ailleurs, surtout s'ils sont instruits se plaignaient de cette situation et finissaient par en parler. A partir de ce moment, les privilégiés se sentaient menacés et serraient les coudes pour se maintenir. Comme ils pouvaient rarement se défendre par leur compétence technique ou par leurs qualités morales supérieures, ils mettaient en avant la force brutale, grâce au soutien sans faille de l'armée que les privilégiés contrôlaient. Un individu pouvait à un moment donné se rendre compte de son comportement injuste à l'égard des autres et se mettait en cause ; le groupe non ou rarement. Il considérait les privilèges les plus extravagants comme des droits inaliénables qu'il faut protéger à tout prix. Telle était la position des Banyabururi, face au reste du pays qualifié de - Tiers Monde - ».*

Les différents complots contre le pouvoir du Mwami en 1965 et contre Michel Micombero se répercutaient sur la formation de nouveaux gouvernements. C'était pour le pouvoir une occasion d'éloigner ceux de l'ethnie ou de la région des comploteurs. Avec le temps on a vu des gouvernements où les Hutu étaient presque absents d'abord et plus tard des gouvernements dominés par les Tutsi de Bururi.

M. Manirakiza écrira plus tard que :

*« Si on peut affirmer à juste titre que les Belges sont les ancêtres du tribanisme au Burundi, on peut dire avec certitude que Micombero, Simbananiye et Shibura y sont les pères fondateurs du régionalisme ».*<sup>11</sup> p. 108

---

<sup>11</sup> M. Manirakiza, le Burundi : De la révolution au régionalisme 1966-1976, Le Mât de Misaine, 1992, p.108



## Gouvernements de M. Micombero

<b>Gouvernement du 06/12/1966</b>	<b>Gouvernement du 14/11/67</b>	<b>Gouvernement du 11/12/69</b>	<b>Gouvernement du 03/03/1971</b>	<b>Gouvernement du 14/07/72</b>	<b>Gouvernement du 11/11/74</b>
1. Ministre d'Etat chargé du Parti : Jean Ntiruhwama			Art. Simbananiye	Albin Nyamoya	Bernard Bizindavyi
2. Ministre d'Etat à la Coordination : Zénon Nicayenzi					
3. Affaires étrangères et la Coopération : Prime Niyongabo		Libère Ndabakwaje		A. Simbananiye	
4. Intérieur : Jean Masabo	-	-	-	-	Joseph Rwuri
5. Justice : Art. Simbananiye	Ntiyankundiye Etienne	Ntiyankundiye	-	G. Mpozagara	Ph. Minani
6. Affaires écon. et financières : Donatien Bihute					
7. Education Nationale et de la Culture : Laza Ntawurishira	Gisamare François	François Gisamare	F. Gisamare	Gilles Bimazubute	A. Simbananiye
8. Agriculture et Elevage : Anicet Njangwa	Kiyuku Cyprien	Anicet Njangwa	Albin Nyamoya	P. Bigayimpunzi	P. Bigayimpunzi
9. Information : Martin Ndayahoze	Ndayahoze Martin	Joseph Baragendana	Jérôme Ntungumburanye	Gaëtan Nikobamye	G. Nikobamye
10. Affaires sociales : J. Ch. Bandyambona	Ndorero Balthazar	J. Ch. Bandyambona	J. Ch. Bandyambona	Benoît Bihorubusa	-
11. Santé Publique : André Baredetse	Baredetse André	Charles Bitariho	Charles Bitariho	Charles Bitariho	J. Nindorera
12. Travaux Publics et de l'Equipement : Sylvère Sota					
13. Communication : Barnabé Kanyaruguru	-	Pascal Bubiriza	Antoine Ntahokaja		
14. Affaires étrangères et commerce extérieur	-	Ntawurishira Lazare			
15. Intérieur et Fonction Publique	Mpozenzi Pierre	Shibura Albert	J. Baragendana	G. Barakamfitye	G. Barakamfitye
16. Finances	Ndabaniwe Joseph	Joseph Hicuburundi	J. Hicuburundi	J. Hicuburundi	-
17. Economie	Kabwa André	Ndayahoze	Libère Ndabakwaje	G. Barakamfitye	-
18. Plan	Kanyaruguru Barnabé				
19. Communication et de l'Aéronautique	Ntiruhwama Jean	-	-	M. Bwakira	M. Bwakira
20. Travaux Publics, des Transports, de l'Equipement et aéronautique		Marc Ndayiziga	Marc Ndayiziga	Longin Kanuma	E. Nzambimana

<b>Gouvernement du 06/12/1966</b>	<b>Gouvernement du 14/11/67</b>	<b>Gouvernement du 11/12/69</b>	<b>Gouvernement du 03/03/1971</b>	<b>Gouvernement du 14/07/72</b>	<b>Gouvernement du 11/11/74</b>
21. Ministre délégué à la présidence	-	Arthémon Simbananiye	-	A. Ntahokaja	-
22. Justice et l'Intérieur	-		A. Shibura		
23. Affaires étrangères et coopération	-	-	-		G. Bimazubute
24. Economie et Finances					G. Mpozagara

Trois ans après le coup de force manqué des extrémistes Hutu de 1969, ces derniers ont envisagé d'accomplir le génocide des Tutsi en 1972, avec beaucoup plus d'organisation, de préparation et de moyens. Après Muramvya en 1965, ils ont décidé de passer par le sud du pays.

## **5.2.L'exécution du génocide contre les Tutsi d'avril 1972**

Dans la nuit du 29 avril 1972, à 20 heures, les habitants de Bujumbura surtout ceux situés près de la Cathédrale Regina Mundi apprenaient qu'il y avait des gens qui mourraient, tués à la machette, au fusil ou brûlés à l'intérieur des voitures. Le lendemain les gens ont pu voir beaucoup de cadavres calcinés dans les voitures. Deux corps inertes de 2 officiers tués ont été amenés à la morgue. Il s'agissait du Capitaine Dodolin Kinyomvyi, garde du corps du Président et le lieutenant Cassien Ndayikeza. Leurs visages avaient reçus des coups de machettes.

Avant midi du 30 avril 1972, la population de Bujumbura pensait que c'étaient les gens de Muramvya qui attaquaient la ville, d'autres pensaient que c'étaient les loyalistes qui voulaient ramener le roi, il y avait une confusion totale.

Même le journal gouvernemental Flash Infor n° 447 du 3 mai 1972 en décrivant ce qui était arrivé au pays dans la nuit du 29/04/1972, dirigeait ces attaques aux monarchistes en ces termes :

*« Peuple murundi, nous vous invitons au calme. Le Président Michel Micombero et les forces armées nationales tiennent la situation bien en main. Le rôle et le devoir de chaque citoyen de l'ensemble de la République est de dévoiler aux autorités civiles et militaires tous les fauteurs de troubles et agents de l'impérialisme. Il faut partout combattre les ennemis de notre liberté et de notre République. Ceux qui attaquent le peuple, qui, la nuit du samedi à dimanche ont fait couler le sang des innocents compatriotes, sont des monarchistes et de contre-révolutionnaires agents de l'ennemi principal des peuples libres, l'impérialisme international. »*

Le pouvoir transmettait un message pas clair mais il ressortait que ces ennemis étaient les monarchistes. Sinon l'ennemi impérialiste, ennemi de la liberté, ennemi de la République c'était des termes imprécis pour un paysan menacé de mort ou les citoyens qui devaient mettre ensemble leurs efforts pour combattre un ennemi bien identifié.

Ce n'est que le 5 mai que les autorités ont pointé du doigt un autre ennemi, il était nommé dans le journal du gouvernement Fash-Infor n° 449 en ces termes :

*« Malheureusement, la Patrie compte encore des ennemis déguisés qui minent de dedans notre action révolutionnaire. C'est ainsi que les moments tragiques que notre pays vient de vivre résultent de l'action néfaste de ces contre-révolutionnaires. Les tribalistes se servent de petites gens pour camoufler leurs actes ignobles mais ils oublient que la vigilance des forces vives de la Nation ne sera jamais déjouée ».*

Même là, avec les tribalistes le pouvoir ne précisait pas qui étaient ces tribalistes. Il préférait ne pas dénoncer les membres d'une ethnie qui avaient décidé d'exterminer une autre. Je pense qu'au peuple il fallait donner toutes les informations et lui dire que ce n'étaient pas tous les Hutu. Le pouvoir a utilisé un langage très diplomatique alors que le peuple n'a que faire de la diplomatie face à un génocide bien planifié et bien soutenu.

Le Président M. Micombero utilisera le même langage ambigu sur l'ennemi dans son message qu'il adressa à la nation le 8 mai 1972. Il a parlé de terroristes, de malfaiteurs, de bandes

armées, d'ennemis de notre peuple. Son premier message à la nation en rapport avec ce génocide était formulé comme suit<sup>12</sup> :

Mes chers compatriotes,  
Chers amis étrangers,

Depuis quelques jours notre pays traverse des heures tragiques. Des bandes armées mues par des sentiments barbares et inhumains ont ensanglanté nos paisibles populations. Ces criminels professionnels ont organisé des pillages, allumé des incendies et supprimé la vie de nos honnêtes citoyens.

Des mamans ont été massacrées alors qu'elles nourrissaient leurs bébés. Des enfants ont subi des mutilations, des atrocités inqualifiables avant d'être achevés par ces bourreaux. Des futures mamans ont subi des traitements épouvantables qui révoltent la conscience humaine. Des paysans qui vquaient paisiblement à leurs occupations habituelles ont été surpris par ces hors-la-loi qui les ont assassinés sauvagement. Des familles entières ont été brûlées dans leur maison alors qu'elles prenaient tranquillement leur repos bien mérité après des journées d'un travail pénible.

Ces terroristes se sont attaqués également à nos Forces Armées qui veillaient sur notre pays. Celles-ci ont fait subir des pertes très nombreuses à ces malfaiteurs qui malheureusement ont causé la mort à un certain nombre de nos militaires rentrant dans leur caserne ou se trouvant sur le champ de bataille.

Comme vous le constatez, cette entreprise criminelle a supprimé la vie de beaucoup d'innocents. Tout le Peuple burundais partage la peine qu'éprouve aujourd'hui ceux qui ont perdu leurs parents et leurs amis. Nous présentons nos condoléances les plus attristées aux familles frappées par ces malheurs. Nous leur promettons notre soutien le plus total pour alléger leurs souffrances. Des secours de toutes sortes seront organisés dans les régions touchées par ces fâcheux événements.

Il va sans dire que la justice sera appliquée avec rigueur et qu'un châtement exemplaire sera infligé aux coupables. C'est pourquoi je vous demande de garder le calme et d'avoir confiance dans le Pouvoir qui vient de prouver encore une fois sa solidité en infligeant la défaite aux ennemis de notre Peuple.

Oui, l'heure de la victoire a sonné. Grâce à l'action énergique et révolutionnaire de nos Forces Armées et à la vigilance de nos populations, les bandes armées ont été mises hors d'état de nuire. A l'heure où je vous parle, la situation est redevenue normale sur toute l'étendue de la République.

Je rends hommage aux Forces Armées qui ont défendu avec honneur et dignité la République, ses institutions et ses habitants. Je félicite la population qui s'est dressée comme un seul homme pour faire face à l'agression perpétrée contre notre patrie. Mes remerciements s'adressent aux Pays amis qui nous ont témoigné sympathie et soutien. C'est le cas de ceux qui sont représentés dans notre capitale où les membres du corps diplomatique ont promis d'intervenir auprès de leurs gouvernements pour secourir les populations qui se trouvent en détresse.

Nous sommes particulièrement reconnaissants au Président de la République du Zaïre et au Président de la République de Tanzanie qui ont répondu à notre appel pour mettre fin rapidement aux massacres organisés contre les innocents par des assassins dépourvus de tout sentiment humanitaire. Cette coopération et cette solidarité africaines est un exemple instructif pour tous les peuples épris de paix et de justice.

Mon Peuple n'oubliera jamais ce concours précieux des deux Peuples frères qui n'ont pas hésité à s'associer à ces malheurs et qui l'ont soulagé dans ses moments pénibles.

C'est avec joie que nous avons appris que certains étrangers se trouvant dans les régions dévastées ont exposé leur vie pour sauver celle des innocents. Qu'ils soient vivement remerciés.

Cette grandeur d'âme et cet esprit d'abnégation montrent clairement que nous défendons une cause juste. C'est pourquoi je vous exhorte, Chers compatriotes, à redoubler de vigilance si nous avons déjà remporté la victoire car les ennemis de notre pays et de la paix ne sont pas encore revenus à la raison.

Soyez unis car un Peuple uni est invincible. Etant donné les enfants de la même patrie, évitez donc toute division qui est toujours une arme qu'utilisent nos ennemis intérieurs et extérieurs. A ceux qui ont été trompés par les traîtres de la nation, je leur demande de déposer les armes car ils luttent pour une cause perdue et bannie par tout homme. Ayez confiance dans les institutions républicaines basées sur l'Unité et la Justice et qui traduisent

---

<sup>12</sup> Le journal Flash Infor n°452 du 9 mai 1972.

les aspirations profondes de notre Peuple. Le serment que nous avons prêté le 28 novembre 1966 est de défendre en toute circonstance la République et ses habitants.

Le pouvoir ne pourra jamais tolérer que des ennemis de notre Peuple qu'ils soient nationaux ou étrangers remettent en cause la Révolution du 28 novembre 1966 ou créent un climat d'insécurité dans notre pays.

Soyez donc fiers d'avoir remporté de grands succès dans cette noble lutte pour une cause juste.

En avant pour d'autres victoires.

Vive la République.-

Vers les heures de midi du dimanche le 30/05/1972, on apprenait que des attaques plus importantes avaient eu lieu le long du lac Tanganyika, tout Tutsi trouvé était tué, on parlait même des tracts trouvés sur les assaillants. C'était clair, des extrémistes hutu avaient décidé de passer à l'action et d'en finir avec les Tutsi. La mort du Roi Ntare V était aussi annoncée par la voix des ondes : il était tué au cours de l'attaque des rebelles à Gitega, où se trouvait le Roi. Mais sans tarder la population se rendait compte que c'est le pouvoir de M. Micombero qui en avait profité pour supprimer ce monarque encombrant. A. Shibura bras droit du pouvoir de M. Micombero l'a écrit :

*« Ntare V a été assassiné dans la nuit du 29 au 30 avril par le Capitaine Ntabiriho, Commandant en second du bataillon Commando ».*<sup>13</sup>

La mort de Ntare V arrangeait sans doute les commanditaires du génocide des Tutsi et il n'est pas à exclure que M. Micombero, comme le dit plus loin Shibura A., qui a lui même donné l'ordre de supprimer le Roi a été manipulé par un cerveau qui était parmi les concepteurs du génocide contre les Tutsi de 1972.

A. Shibura ne le cache pas :

*« En 1965, le palais recevait les ordres d'un certain diplomate, en 1972, un autre diplomate était très influent auprès du Président M. Micombero... Il faut toujours garder en mémoire que les Etats sont des monstres froids et que leurs représentants ne défendent que leurs intérêts ».*<sup>14</sup>

A. Shibura n'a pas hésité à dénoncer le diplomate et l'Etat monstre qui ont cautionné l'extermination des Tutsi en 1972.

*« Pendant tout ce mois d'avril (1972) le Président Micombero était en contact presque permanent avec Monsieur Harpel, premier conseiller de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique. Pendant tout ce mois d'avril, il y avait une équipe qui avait mission de traîner Micombero dans de petits cafés et dans des salons de petits blancs... L'attaque des rebelles du 29/4/1972 a surpris Micombero chez le commandant Charles Ndikumagenge. Il avait passé presque toute la nuit chez Harpel et venait de révoquer tout le gouvernement, pour la toute première fois, le même jour à 13 heures ».*<sup>15</sup>

L'arrestation et l'assassinat du roi Ntare V était dans le montage des concepteurs du génocide contre les Tutsi de 1972. On peut accepter que le Président manipulé pouvait ne pas voir ce

---

<sup>13</sup> Shibura A., Témoignages, 1998, p. 95

<sup>14</sup> idem. p. 94

<sup>15</sup> idem. p.94

qui se tramait mais il est inacceptable de croire que la puissance américaine par l'intermédiaire de ses représentants n'était pas au courant du déclenchement du génocide contre les Tutsi par les extrémistes Hutu et ceux qui les soutenaient, mais il a gardé le Président Michel Micombero dans sa confusion comme le confirme A. Shibura.

*« De chez Ndikumagenge, Micombero s'est rendu au palais et a convoqué Ndabemeye, Commandant des forces armées, Rwuri, chef de cabinet du Ministre de la défense, Ndikumana, chargé des opérations et Ngendakuriyo, responsable de renseignements. Après avoir fait le tour de la situation, pendant toute la nuit le groupe a privilégié l'éventuel coup d'Etat ou l'attaque des monarchistes. L'attaque des rebelles ne sera évoquée que le lendemain. Il semble que c'est pendant que Micombero était tombé dans un soudain et léger assoupissement, que l'ordre de liquider Ntare a été donné, à partir du palais. Dans les circonstances extrêmement graves que traversait le pays, seules deux autorités pouvaient donner pareil ordre. Le commandant suprême des forces armées et le commandant des forces armées. Alors comme le Président s'était assoupi, pas besoin de vous faire un dessin ».*<sup>16</sup>

Le Burundi n'a pas de chance, comme le Mwami Mwambutsa, Michel Micombero s'était entouré des personnes étrangères qui voulaient atteindre leurs objectifs en passant par l'extermination des Tutsi au Burundi. Une fois de plus A. Shibura accuse :

*« Une chose est connue, au mois d'avril 1972, le Président Micombero avait de fréquents contacts directs ou indirects avec un conseiller d'une certaine chancellerie occidentale. Une chose est connue, c'est la même chancellerie par l'intermédiaire d'un murundi, qui a fait croire au Président Micombero qu'il y avait un coup d'Etat éminent des Banyabururi, le 29 avril, et par conséquent, il fallait révoquer tout le gouvernement. Une chose est connue, c'est la même chancellerie qui a diffusé au soir du 29/4/1972 que les Banyabururi provoquaient les Bahutu pour renverser Micombero. Une chose est connue, c'est la même chancellerie qui a informé le Palais, un peu plus tard dans la soirée du 29 avril, que les monarchistes allaient libérer Ntare et s'emparer du pouvoir. Une chose est connue c'est la CIA qui a envoyé Ntare à Kampala, en compagnie de ces agents et qui a obligé Idi Amin, sa créature, de le livrer au Burundi. Une chose est connue, c'est l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique qui au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de 1972, a envoyé en voyage d'études, tour à tour le Ministre des Affaires étrangères, le Commandant des Forces Armées, l'Administrateur Général de la sûreté, l'officier G2 ainsi qu'un certain Charles Ndikumagenge, le même commandant que l'on retrouvera en Angola vendant les armes à l'UNITA et chez qui le décret de révocation de tout le gouvernement a été signé. Une chose est connue, c'est la même chancellerie qui a beaucoup insisté pour que le Ministre de la Justice et de l'Intérieur ainsi que le responsable de la sécurité du Chef de l'Etat aillent aux Etats-Unis d'Amérique pendant le mois d'avril. Nous avons refusé... Pour moi le vrai commanditaire est cette chancellerie occidentale... Après l'échec, l'Ambassadeur américain Melady a été rappelé illico presto ».*<sup>17</sup>

On constate que tout était fait pour paralyser la tête de l'Etat et parvenir à l'exécution du plan conçu. En tout cas ceux qui devaient s'occuper de Michel Micombero ont bien accompli leur rôle. Un pays entrainé dans un génocide avec à la tête de l'Etat, une personne manipulée jusqu'à la signature de révocation du gouvernement.

---

<sup>16</sup> Shibura A., Témoignages, 1998, p. 95

<sup>17</sup> idem. p.112

De l'autre côté ceux qui devaient commander l'exécution des Tutsi n'ont pas manqué à leur programme. Les tueurs sont entrés en action et ont été visibles. Ce qui s'est passé au Burundi à partir du 29 avril 1972 est un crime de génocide flagrant contre les Tutsi. Plusieurs actions montrent sa préparation minutieuse et son exécution.

**A. Les tracts distribués en grande quantité au moment du génocide montrent bien l'objectif de ces génocidaires<sup>18</sup>.** Ils contenaient ce qui suit :

**Urwandiko ku nshigwarimenetse. (Ecrit pour ceux qui vont jusqu'au bout).**

Barundi, Barundikazi, Bakozi b'Uburundi (Barundi, Barundikazi, travailleurs du Burundi)  
Mwebwe abemeye gupfa no gukira baharanira abo bantu bato bato kuvugira ijambo mu ntwaro y'igihugu ;  
(Vous qui avez accepté la vie ou la mort en défendant les petites gens pour qu'elles aient la parole à l'intérieur comme à l'extérieur du pays) ;  
« Turabaramukije ibikorwa » (Nous vous saluons le travail) ;

-Kubera ko twese twamaze kwitanga ko incungu ya benewacu twemeye kuyobora tukabakura mu buja bw'abatutsi ; (Attendu que nous nous sommes déjà donné en sacrifice pour nos frères que nous avons accepté de diriger pour les faire sortir de l'esclavage) ;

-KUBERA UBUGAMBURUTSI, ubutwari, n'ukwiheba mu kurwanya umwansi aho ari hose ariyo nshimikiro y'inganji ; (Attendu que l'OBEISSANCE, le courage et le sacrifice pour traquer l'ennemi partout où il est constitué la base de notre victoire) ;

1. Ve hasi, vire hasi rimwe.

Fata icumu, umuhoro, umupanga, umuheto n'ubuhiri murwanye umututsi aho mumuziga hose; (Debout tous comme un seul homme. Armez-vous de lances, de serpettes, de machettes, de flèches et de massues et tuez tout Tutsi où qu'il se trouve) ;

2. Barwanashaka dufatane mu nda turwanye Umututsi tutiziganya guhera ku ntwaremiheto, ku batwara bose ntidusige n'uwo kubara inkuru, dushigwe tubashubije mu kuzimu ; (Que tous nos partisans s'unissent pour exterminer jusqu'au dernier tout Tutsi, qu'il soit militaire ou dirigeant) ;

3. Nimufate Abashikiranjanji, ba gouverneurs, ba commissaires, ba administrateurs, aba conseillers na ba gacimbiri ba Batutsi hamwe n'abakuru b'Umugambwe mubice n'abagore n'abana babo n'inda mumene ; (Attaquez-vous aux ministres, aux gouverneurs, aux commissaires, aux administrateurs, aux conseillers, aux cadres du parti Tutsi. Massacrez-les avec leurs femmes et enfants, n'hésitez pas à éventrer les femmes enceintes).

4. Niduhiganwe turushanye ubutwari, ubugamburutsi, gushika aho ata mugabo, ata mugore, ata mwana w'umututsi aba akivurwa mu gihugu cacu. (Rivalisons de courage, de discipline, d'agileté pour exterminer tout homme, toute femme et tout enfant de l'ethnie tutsie et qu'on en parle plus dans notre pays).

5. Ntihagire Umututsi n'umwe abajana canke mushira mu mbohero mpaka mushigwe mumushize mu kuzimu. (Pas d'emprisonnement, pas de jugement pour les Tutsi. Son sort n'est que la mort) ;

Murwanashaka, kurikiza ibikurikira navyo ni ho uzoba ushigikiye n'umutima wawe wose, n'ubwenge bwawe bwose, umugambwe w'Abakozi b'Uburundi n'intwaro y'abakozi b'Abarimyi (Partisan exécutez à la lettre aussi, ce qui suit ainsi tu auras soutenu avec tout ton cœur, et toute ton intelligence le parti des travailleurs du Burundi et le pouvoir des travailleurs cultivateurs).

1. Rwanira umugore n'abana, Rwanira agatongo ka Basogokuru, aho uri hose ugume uraba ko ata mututsi n'umwe, umugabo, umugore canke umwana agihema.  
(Bats-toi pour ta femme, tes enfants, bats-toi pour le lopin de terre de nos ancêtres, partout où tu es, vérifie qu'il n'y a plus aucun Tutsi, soit l'homme, la femme ou leur progéniture qui respire encore).

---

<sup>18</sup> Manirakiza, M., Burundi : de la révolution au régionalisme 1966-1976, Le Mât de Misaine, 1992, p. 120-121

2. Murwanashaka aho uri hose hitana abavandimwe bose, ubigishe muhane ibigaba vyose, bitabafasha kurwanya umututsi, mu bibohe mubite mu mvuto tuzobicira urubanza, (Partisan partout où tu te trouves, vas avec tous tes frères, mobilises-les et punissez tous les récalcitrants qui refusent ou qui ne vous aident pas à combattre le Tutsi, emprisonnez-les et nous les jugerons après) ;
3. Aho mwatinyiye umwansi hose humuriza abavyeyi, abagore, n'abana, mushinge intwaro y'abantu batobato ironkome na mwebwe nyene ; (Depuis longtemps vous avez peur de l'ennemi, calmez vos parents, les femmes et les enfants, installez un pouvoir des petites gens dirigé par vous-mêmes) ;
4. Mufashe igisagara sigeho intwari nkeyi z'ukurinda ibintu vya Leta kurinda intwaro nshasha no kwinjiza abantu mu mihari, abandi komeza kuj'imbera gushika aho muzohwana n'izindi nshigwarimenetse zivuye ahandi ; (si vous prenez un centre, il faut y laisser quelques combattants pour garder les biens de l'Etat, les acquis de la révolution ainsi que le recrutement des membres des mouvements intégrés de notre parti. Les autres doivent continuer en avant jusqu'à ce qu'ils rencontrent les combattants qui viennent d'autres coins du pays) ;
5. Nshigwarimenetse aho uri hose, kurikiza izi mpanuro umugambwe w'abakozi uguhaye, zishire ku muzirikanyi ejo Uburundi tuzoba tubuyiniramwo amayaya twicaye kuwadushinze umuhunda, kuwatwangaje, abadusohoye murwo twiyubakiye, ku watugomeza inka ziwe tukibona, kuwo twamyira akongera akatunyweshya ibimyira vyawe. Kuwatugumije mu buja gushika n'ubu, kuwadukoresheje ibimoko biri ku nyo, kuwa twiba w'imburakimazi : UMUTUTSI. (Combattant partout où tu te trouves, appliques soigneusement ces directices du parti des travailleurs, mets-les sur ton cœur demain au Burundi nous fêterons dans l'allégresse notre victoire en étant assis sur celui qui nous a transpercé de sa lance, qui nous a contraint à l'exil, qui nous ont chassé de notre enclos, celui qui nous utilisait comme barrage vivant quand ses vaches s'abreuvaient, celui qu'on mouchait et qui nous faisait avaler... Celui qui nous a gardé dans l'esclavage jusqu'à maintenant. Celui qui nous a fait faire les travaux forcés avec la chicotte au derrière, le spoliateur, le voleur, le vaurien : le TUTSI).

Le tract était élaboré par des personnes fortes dans la mobilisation des masses. La première partie est constituée par une introduction qui parle des gens qui ont accepté de se sacrifier pour défendre les petites gens, le petit peuple, travailleur qui doit prendre le pouvoir. Le petit peuple travailleur, ce sont les Hutu, qui doivent se débarrasser des Tutsi qui les ont gardés en esclavage. Dans cette introduction on exhorte les Hutu à obéir, à être courageux et à se sacrifier pour la victoire.

La deuxième partie dicte aux tueurs hutu ce qu'il faut faire, comment il faut procéder pour se débarrasser de tous les Tutsi et c'est ce que les tueurs hutu vont appliquer partout où ils ont pu arriver. C'était une application à la lettre.

La troisième partie leur explique pourquoi ils doivent tuer les Tutsi. Les concepteurs disent aux tueurs qu'ils font cela pour protéger leurs femmes et leurs enfants. Qu'ils doivent sensibiliser les autres. Qu'il est temps de vaincre la peur, que le temps de la victoire est arrivé. Ils leur disent que tout le pays est mobilisé et que les attaques se font à travers tout le pays. Ils déshumanisent les Tutsi avant de les tuer. C'est une étape importante pour les génocidaires. Là aussi les tueurs ont répondu à l'appel, ils ont même occupé des centres de négoce ou des territoires qu'ils ont contrôlé pendant un petit temps alors que les autres continuaient à avancer. Pendant que les uns contrôlaient Vugizo, Mabanda et autres, il y avait des tueurs qui marchaient déjà sur le sol des communes Mugamba et Mukike. Il a fallu de gros moyens et de bons stratèges pour arrêter ces génocidaires.

Dans ce tract on voit aussi des mots qui ne sont pas du kirundi comme « umugwanashaka » ou « ukurinda ibintu vya Leta », « sigeho » c'est plutôt les termes kinyarwanda.

Ce tract attrapé sur les tueurs Hutu est réel, dangereux et très compromettant. C'est un appel qui a un objectif génocidaire parce qu'il montre l'intention de détruire tout un groupe

ethnique : les Tutsi. Ceux qui ne veulent pas le reconnaître ou condamner son contenu sont de ceux-là mêmes qui soutiennent l'extermination des Tutsi. Pour le respect de la race humaine ceux qui ont élaboré ce document et ceux qui continuent à refuser de le décrier méritent une condamnation de tous ceux qui sont pour le respect des droits de la personne humaine. Ce tract est le résumé même du plan d'extermination des Tutsi, qui a été suivi à la lettre par les tueurs hutu.

### **B. Des recrutements importants des Hutu avaient été opérés<sup>19</sup>.**

1. Dans tous les milieux politiques burundais ;
2. Dans ceux des forces armées burundaises et dans ceux des académies militaires étrangères qui accueillait des étudiants militaires burundais ;
3. Dans les écoles secondaires et supérieures, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, pourvu que celles-ci aient dans leurs enceintes des étudiants Hutu ;
4. Dans les milieux des professeurs et encadreurs, les académies, centres d'entraînement et de stage qui accueillait des étudiants et stagiaires burundais ;
5. Dans les milieux diplomatiques occidentaux résidant dans la capitale burundaise ;
6. Dans les milieux des travailleurs exerçant divers métiers dans les quartiers de la Capitale et dans ceux des centres urbains des chefs lieux des provinces et de l'arrière pays ;
7. Dans ceux de la périphérie Sud-Ouest, Sud-Est du pays.

Les ministres rebelles organisaient la collecte des cotisations des partisans proportionnellement à la richesse, cinquante millions de nos francs ont été trouvés sur la plupart des chefs des rebelles<sup>20</sup>. Il est évident que la mobilisation des tueurs s'est faite avec beaucoup de moyens.

***Il y a entente et invitation directe à commettre le génocide des Tutsi.***

### **C. Des cartes de grande concentration des Tutsi.<sup>21</sup>**

La carte saisie sur Monsieur Pascal Bubiriza (ancien ministre) par le parquet représentait les régions à grande concentration des Tutsi (voir copie de la carte). C'était toute la province de Bururi, sauf le long du Lac, une grande partie de la province Muramvya, une partie de la province de Gitega et Ngozi, tout le Mugamba et la capitale Bujumbura. Au Parquet, Bubiriza a personnellement avoué que la région hachurée représentait la région habitée par les Tutsi et qu'il y a des Hutu racistes qui ont fait des plans pour exterminer les Tutsi.

---

<sup>19</sup>Sinduhije, J., Echelle des responsabilités dans les guerres et conflits africains, pays Comesa, 2002, p.160

<sup>20</sup> Shibura, A., Témoignages, 1998. p. 99

<sup>21</sup>Sinduhije, J., Echelle des responsabilités dans les guerres et conflits africains, pays Comesa, 2002, p.181

#### **D. Des symboles.**

Le Parti Populaire du Burundi avait un drapeau vert-rouge-vert et la jeunesse de ce parti portait l'uniforme des mêmes couleurs. Le 30 avril à midi, leur drapeau flottait aux chefs lieux des communes Mabanda, Vugizo, Nyanza-Lac, Magara, Rumonge et Minago. Ils avaient fait fabriquer par le truchement du gouvernement de l'époque, une pièce de monnaie d'un franc avec le soleil levant, celui qu'on trouve sur l'emblème du parti génocidaire Frodebu et les autres partis hutu alliés à ce parti en 1993. Un Soleil levant qu'on trouve même actuellement sur les grillages des constructions appartenant aux Hutu à Bujumbura.

#### **E. Des méthodes identiques.**

Ce 29 avril 1972, les concepteurs de ce génocide avaient organisé et programmé des soirées dansantes dans tous les quartiers de la Capitale et dans ceux des chefs lieux des provinces, d'arrondissement et des communes par endroit pendant que des centaines de tueurs déferleraient sur tout le pays. Etaient conviés à ces soirées, tous les cadres de ces centres : personnalités politiques, militaires, administratifs, judiciaires, enseignants, hommes d'affaires, bref tous ceux que comptaient ces quartiers de la capitale et des chefs lieux des différents centres.

Nyanza-Lac, Rumonge, Bujumbura, Vugizo, Mabanda, Cankuzo, Vyanda, Martyazo et Gitega ont été simultanément attaqués. Tous les hommes, vieillards, enfants et femmes Tutsi sont systématiquement tués, par empalements, crucifixions, mutilations et les femmes enceintes sont éventrées. Des milliers d'hommes, femmes et enfants Tutsi ont été exterminés.

#### **F. De la confusion politique**

En 1972, il y a le fameux procès des Tutsi de Muramvya, l'arrivée inopinée de Ntare V, la révocation du gouvernement le 29/4/1972, les rumeurs persistant de coup d'Etat et la polarisation sur le retour de la monarchie pour semer la confusion. Après l'arrêt du génocide des Tutsi de 1972, l'Ambassadeur des Etats-Unis Mr Melady a été rappelé illico presto. C'est le même diplomate qui proposera plus tard, la division du Burundi en deux pays : un pour les Hutu et un autre pour les Tutsi.<sup>22</sup>

***Les points C, E, D et F montrent bien que le génocide des Tutsi de 1972 a été bien planifié, préparé minutieusement et mis à exécution.***

Les enquêtes et perquisitions diligentées auprès des officiers, des personnalités politiques connues, et des assaillants tout court, tous ayant été pris en flagrant délit, permirent de découvrir des documents et des listes qui ne laissent planer aucun doute sur les concepteurs, les organisateurs et planificateurs dans tous les milieux militaires, politiques, diplomatiques, religieux et socio-professionnels<sup>23</sup> ...

### **5.3. La négation du génocide contre les Tutsi de 1972.**

---

<sup>22</sup>Shibura, A., Témoignages. 1998. p. 112

<sup>23</sup> Sinduhije, J., Echelle des responsabilités dans les guerres et conflits africains, pays du COMESA, 2002, p.181

Certains Hutu qui écrivaient sur ce qui s'est passé en avril 1972 ne veulent pas reconnaître qu'il y a eu génocide contre les Tutsi. Ils essaient d'expliquer, de comprendre ou de chercher de fausses raisons qui ont poussé certains Hutu à exterminer les Tutsi à cette époque.

Laurent Kavakure par exemple écrit que « *Ce discours est partiellement erroné. La rébellion n'a jamais débordé de la province de Bururi... L'attaque de la capitale, quant à elle, manque de consistance pour être crédible* »<sup>24</sup>.

Pourtant les Hutu génocidaires d'avril 1972 ont bien attaqué la ville de Bujumbura et ont fait beaucoup de victimes civiles et militaires. Le matin du 30 avril 1972 à l'endroit où a été érigé plus tard le monument du soldat inconnu à côté de la Cathédrale Regina Mundi, il y avait beaucoup de corps calcinés dans les véhicules. Le boisement qui s'y trouvait à l'époque permettait la cachette de beaucoup de gens, surtout la nuit. Une masse d'assaillants bombardait les véhicules avec du gravier qu'on avait eu soin de collecter avant.

A. Nsanze va dans le même sens que L. Kavakure. Il affirme que « *l'attaque menée à Bujumbura est ambiguë... Les attaques sur Bururi, Gitega et Cankuzo n'ont jamais eu lieu. Les tracts et autres correspondances censés être compromettants ne contribuent point à éclairer l'histoire, car, ceux qui sont sensés en être les auteurs ont été exécutés à la hâte, selon des listes préétablies* ».<sup>25</sup>

Tous les auteurs des tracts n'ont pas été exécutés puisque la même idéologie a continué à être enseignée et à faire des victimes. Ce n'est pas parce que les auteurs ont été exécutés qu'on doit nier les attaques génocidaires contre les Tutsi qui ont eu lieu à partir du 29 avril 1972, les victimes il y en a eu par centaines de milliers.

Les ordres, écrits sur les tracts ont été exécutés à la lettre par les tueurs hutu, comme le souligne le journal Flash-Infor n° 468 du 30 mai 1972.

*« Toutes ces bandes attaquent et massacrent de la même manière... Ils ne se contentent pas de tuer leurs victimes : d'abord ils mutilent les enfants quel que soit leur âge, et en présence de leurs parents neutralisés. Ils s'attaquent ensuite aux femmes auxquelles ils font subir des atrocités inqualifiables, elles sont éventrées si elles sont enceintes. C'est enfin le sort des hommes et des vieillards qui sont sauvagement assassinés. Les maisons sont incendiées après avoir été pillées. Très vite, il apparut que ces criminels ne massacraient pas indistinctement ; dans tous les postes et toutes les localités qu'ils assiégeaient, ces brutes étaient guidés par les indicateurs qui leur désignaient toujours les victimes d'une même ethnie ».*<sup>26</sup>

Les génocidaires avaient des complices dans les localités attaquées, ce qui confirme la sensibilisation des populations hutu sur l'extermination des Tutsi.

Aucune autorité administrative de Bururi et aucun tutsi atteints n'ont été épargnés par les tueurs hutu, ils ont tous exécutés avec leurs enfants et leurs femmes.

*« Toutes les autorités administratives de Bururi : commissaires d'arrondissement, administrateurs communaux, Procureur de la République, Substitut, Médecins, Comptables, en tout 40 personnes furent tuées après avoir été ignominieusement mutilées, sans compter leurs femmes et leurs enfants ».*<sup>27</sup>

---

<sup>24</sup> Kavakure, L., Le conflit burundais II. La tragédie de 1972. Editions du Centre Ubuntu, octobre 2002, p.42

<sup>25</sup> Nsanze, A., Burundi. Le passé au Présent, Nairobi, 1998, p.132

<sup>26</sup> Journal Flash-Infor n° 468 du 30 mai 1972.

<sup>27</sup> idem.

**Liste exhaustive de quelques victimes de l'administration tuées par les génocidaires Hutu en 1972, dans la province de Bururi**

1. Rungarunga Domitien :	1 <sup>er</sup> Secrétaire Provincial du Parti Uprona à Bururi
2. Dr Simbiyara Cyprien :	Médecin Directeur de l'Hôpital de Bururi
3. Zidona Isidore :	Conseiller du Gouverneur de Bururi
4. Nindorera Joseph :	Commissaire d'arrondissement à Bururi
5. Karenzo Gaspard :	Président du Tribunal de Grande Instance de Bururi
6. Bikamba Jean :	Procureur de la République à Bururi
7. Rubati :	Juge à Rumonge
8. Sinaniranye Adolphe :	Inspecteur des Ecoles Primaires à Bururi
9. Baranyitondye Pie :	Directeur de l'Ecole primaire à Rumonge
10. Barampangaje Melchiade :	Commissaire-adjoint et chef secteur de Rumonge
11. Kimaka Antoine :	Administrateur de la Commune Burambi
12. Ndarusigiye Isidore :	Médecin vétérinaire à Bururi
13. Albert :	Secrétaire Comptable de la commune Bukemba
14. Nintije François :	Commandant de la brigade de Rumonge
15. Ruhigira Déo :	Chauffeur de l'Isabu MOSO
16. Ndikumuzambo Jean :	Chauffeur de la commune Burambi
17. Capitaine Mbonihankuye :	à Nyanza-Lac
18. Nijimbere Charles :	Infirmier vétérinaire à Bukemba
19. Kivuvu Alphonse :	Juge à Vyanda
20. Siboniyo :	Chef de zone à Vyanda
21. Majugu Jean	
22. Nturama Simon	
23. Ndikunkiko Etienne	

La réalité de ce qui s'est passé à Bururi est autre que celle que racontent Nsanze A. et Kavakure L., Shibura A. qui était sur les lieux témoin :

*« C'était le 29 avril 1972 : vingt cinq mille (25.000) rebelles déferlent sur le Burundi en provenance de la Tanzanie et du Zaïre. Presqu'à la même heure, Nyanza-Lac, Rumonge, Bujumbura, Vugizo, Vyanda, Martyazo, Mabanda, Cankuzo et Gitega sont simultanément attaqués. C'est la même méthode partout : ampalements, crucifixions, mutilations et les femmes enceintes éventrées. Tous les hommes, vieillards, enfants et femmes Batutsi sont systématiquement tués. Le lendemain matin, ils avaient déjà planté leur drapeau vert-rouge-vert aux endroits occupés. 14.600 rebelles avaient pour mission de nettoyer toute la côté, surtout Bujumbura. Ils devaient ensuite attaquer Muramvya et continuaient sur Ngozi. 9.000 autres, qui avaient attaqué le Sud et le Sud-Est devaient marcher sur Bururi et ensuite Gitega. Devant l'ampleur du drame, tout le Burundi profond a réagi à l'unisson. Les réactions du peuple, organisé en groupe d'autodéfense et celle des forces armées furent foudroyantes. En moins de deux semaines l'ordre était complètement rétabli sur toute l'étendue du territoire national ».*<sup>28</sup>

J. Sinduhije parle de l'ampleur de l'attaque qui a eu lieu à Bujumbura le 29 avril 1972. Une attaque qui était composée de civils et de militaires.

*« Les premières victimes militaires tombèrent à hauteur du Centre d'Emissions Radios et l'ancien Mess des Officiers de la garnison de Bujumbura. Il s'agit du capitaine Kinyomvyi Dodolin, garde du corps du Président, le lieutenant Ndayikeza Cassien et,*

<sup>28</sup> Shibura, A., Témoignages, 1998, p.100

*avec eux, toute la garde du Centre. Ils tombèrent sous les coups de balles, des machettes et des cocktails molotov, dans une attaque des assaillants organisés et commandés par le Capitaine Ntavumba Cyriaque... D'autres victimes nombreuses tombèrent à hauteur de la Cathédrale... L'endroit a été soigneusement choisi, en vue de pouvoir attraper tous les militaires de la garnison sud de la capitale..., qui rentraient d'une sortie d'un samedi de solde... Le même endroit était également intéressant, car, toutes les personnalités invitées dans la fameuse soirée organisée au Mess, devaient toutes, sans aucune exception, passer par là ».<sup>29</sup>*

A cause de la préparation et du nombre élevé des assaillants, les militaires ont pris beaucoup de temps pour pacifier les régions infestées. Le temps que tout cela a pris est donné par J. Sinduhije.

*« Le premier bataillon para mettra à peu près un mois, pour rétablir et réouvrir l'axe Bujumbura-Nyanza-Lac, Nyanza-Lac-Mabanda, tous les axes secondaire, libérés et sécurisés, les populations de ces centres organisées tout au long de ces axes, et les populations des environs et des hauteurs immédiats les surplombant. Les commandos ne mettront pas moins d'un mois, pour rétablir l'axe Makamba-Mabanda-Rukonwe, Mabanda-Mugina, Mabanda-Kayogoro-Vugizo-Martyazo, Mazuru-Kagege, Martyazo-Gishiha-Kikaragata, et enfin sécuriser la frontière Est avec la Tanzanie, de Mugina jusqu'au Pont de la Ruvubu, à Kayongozi, province Cankuzo, en passant par celle de Ruyigi ».<sup>30</sup> p. 176*

L. Kavakure regrette que les rebelles n'avaient pas les moyens suffisants pour pouvoir réaliser leur mission.

*« Les rebelles de 1972 avaient des moyens très limités en conformité avec leurs propres ressources. Il s'agissait effectivement d'une jacquerie paysanne. Les armes décrites par tous les auteurs sont rudimentaires, essentiellement des machettes et des lances,... L'usage des stupéfiants, des fétiches et de la magie, afin de se rendre invulnérables aux armes à feu révèle une mentalité et une crédulité typiquement paysanne ».<sup>31</sup> p. 250*

Ces génocidaires hutu avaient cherché et trouvé ces armes rudimentaires. Elles coûtaient de l'argent et elles étaient en grande quantité. Les Tutsi ne les avaient pas et n'étaient pas encadrés pour se défendre au cas où ils seraient attaqués. Ceux qui ont convaincu les tueurs hutu que la drogue ou du mazout qu'ils se mettaient sur la peau les rendaient invulnérables aux balles étaient des intellectuels en qui ils avaient confiance et ceux qui ont été tués par balles ne revenaient pas demander des explications à ceux qui les avaient trompés. Quoi qu'il en soit, le Burundi ne fabriquait pas les machettes, la drogue utilisée et l'organisation des tueurs exigeait des moyens financiers.

Les génocidaires hutu avaient pu convaincre certains zairois de l'importance de leur attaque comme le confirme R. Lemarchand, un des européens qui soutient l'extermination des Tutsi. Il écrit :

---

<sup>29</sup> Sinduhije, J., Echelle des responsabilités dans les guerres et conflits africains, pays de Comesa, 2002, p.175

<sup>30</sup> idem . p.176

<sup>31</sup> Kavakure, L., Le conflit burundais II. La tragédie de 1972. Editions Ubuntu , 2002, p.50

*« Dans les provinces méridionales de Rumonge, Nyanza-Lac et Bururi, les assaillants Hutu auraient été appuyés par des groupes auxiliaires de « mulélistes », organisés en bandes de 10 à 30 hommes ».*<sup>32</sup>

Tout en parlant de l'organisation de la rébellion de 1972 et de sa cruauté R. Lemarchand mentionne le degré élevé de la sensibilisation de la population hutu des régions attaquées. Une grande mobilisation exige aussi des moyens financiers.

*« Pour certains côtés, la rébellion rappelle de façon frappante celle qui sévit dans l'Est du Zaïre en 1964. Au Burundi comme au Zaïre, c'est l'usage des stupéfiants et de la magie que les rebelles cherchent l'assurance de leur invincibilité ; dans un cas comme dans un autre, les attaques sont menées de façon désordonnée et s'accompagnent des cruautés gratuites... Quoi qu'il en soit, retenons que c'est surtout grâce à la réceptivité du milieu ambiant que la rébellion doit son succès initial et non à la solidité de son appareil insurrectionnel ou son idéologie ».*<sup>33</sup>

Ce passage montre une fois de plus qu'il y avait une grande organisation de cette extermination des Tutsi sinon comment les paysans hutu du Burundi savaient les méthodes qu'avaient utilisées les mulélistes en 1964 au Congo, des intellectuels ont menti aux Hutu sur ce qui s'est passé avec les mulélistes au Congo (Zaïre) et les petits hutu les ont suivi naïvement.

Dans le témoignage que donne J. Sinduhije sur le commencement du génocide contre les Tutsi de 1972 sur sa colline natale, cette préparation de la population est bien visible et certains Hutu avaient prévenu leurs amis tutsi :

*« Après avoir salué tout le monde, « sifflé » à moitié mon verre, un des enseignants m'a pris à l'écart et m'a dit ceci : « Monsieur Ngendanyi que vous connaissez, est venu nous dire il y a une heure de temps, que toutes les populations de Bukanda, Gitsiro, Mugara et Kigwena ont passé la journée à préparer une attaque contre toute la population tutsi de la commune Vyanda ». Il leur aurait même précisé avant de les quitter, que tous ses jeunes frères, prendront part à cette attaque. Il aurait terminé en disant que cette attaque ou cette guerre, ne concerne pas uniquement les populations Tutsi de la commune Vyanda et ses environs, mais le pays tout entier ».*<sup>34</sup>

Ce passage prouve que la population hutu et surtout les jeunes gens avaient été sensibilisés pour l'extermination des Tutsi mais ces derniers n'y croyaient pas. Les Hutu opposés à l'extermination au génocide affirment que tout jeune homme hutu âgé de 15 ans au moins et qui allait à l'école était au courant du génocide contre les Tutsi qui se préparait avant le 29 avril 1972. Certains ont essayé d'avertir les Tutsi d'une manière directe ou indirecte sur le danger qui les menaçait mais beaucoup ne les prenaient pas au sérieux.

Les organisateurs de ce génocide ont constaté que beaucoup de Hutu n'accepteraient pas de tuer. C'est pour cela qu'ils ont décidé de les droguer, de les ensorceler, de les tromper en leur disant qu'ils seront invulnérables aux balles. Ceux qui avancent les raisons comme quoi les Hutu se révoltaient contre les administrateurs Tutsi, cachent la vérité. Il y a eu une grande manipulation des Hutu par les autres Hutu qui voulaient exterminer les Tutsi.

---

<sup>32</sup> Lemarchand, R., Génocide sélectif au Burundi, Mémoire MPB... p.53-54

<sup>33</sup> idem.

<sup>34</sup> Sinduhije, J., Echelle des responsabilités dans les guerres et conflits africains, pays de Comesa, 2002, p.167

Sous l'effet de la drogue et de la manipulation les tueurs Hutu ont commis le génocide contre les Tutsi en 1972. Les chefs de ces tueurs avaient commis un autre crime, celui de droguer une population et de l'envoyer à la mort, les chefs n'étaient pas drogués. C'est ce que écrit J. Sinduhije :

*« Ce qui semblait évident, leurs chefs ne prenaient pas de la drogue... Même à supposer qu'ils en prenaient, ce devait être de petites quantités, juste pour se donner du tonus car, à chaque engagement, ils se tenaient loin derrière leurs hommes, et abattaient froidement tous ceux qui tentaient de se replier à mi-chemin de l'objectif préalablement fixé ».*<sup>35</sup>

Pourtant les petits tueurs hutu étaient bien drogués et la personne qui a dû les voir sur terrain décrit leur fonctionnement :

*« Quand les quantités de drogues qui circulaient dans leur sang et dans leurs veines furent totalement évaporés, les réserves prises sur eux épuisées, et les possibilités de ravitaillement devenues plutôt difficiles, l'efficacité et la magie de leurs fétiches furent à leur tour, mises en doute et, les assaillants se replièrent sur la Tanzanie, à commencer par leurs chefs ».*<sup>36</sup>

Les concepteurs Hutu du génocide contre les Tutsi de 1972, avaient aussi, en plus de la drogue, développé une idéologie pour convaincre les Hutu qu'ils voulaient utiliser pour assoupir leur soif de sang. La mobilisation des Hutu pour qu'ils exterminent les Tutsi avait commencé par la déshumanisation et la diabolisation de ces derniers. Cela est visible dans ce que A. Nsanze donne comme facteurs qui ont poussé à la révolte des Hutu.

*« Trois facteurs seraient à l'origine de cette éclosion : les rapports tendus entre Bahutu de la plaine de Rumonge, Nyanza-Lac et les Batutsi de la montagne, l'exemple offert par la rébellion du Congo voisin, et l'initiative prise par les aigris politiques de coiffer la rébellion ».*<sup>37</sup>

On voit ici que A. Nsanze reconnaît la participation des aigris politiques dans le génocide contre les Tutsi de 1972. Ce n'était pas donc une jacquerie paysanne. Ce sont ces politiciens qui enseignaient que les Batutsi de la montagne sont à éliminer et que les Hutu de la plaine avaient l'appui important des mulélistes.

Les administratifs tutsi de la plaine étaient aussi pris comme modèles des méchants à tuer, le parti du peuple avait fait son travail idéologique, même les tueurs Hutu de 1972 se réclamaient de ce parti. En 1965, c'est le parti du peuple du Burundi qui avait planifié le génocide des Tutsi, en 1972, c'est toujours la même idée de parti populaire du Burundi. A. Nsanze le dit :

*« Les rapports malsains entre les populations locales et les nouveaux responsables administratifs expliquent en bonne partie, pourquoi, dans les années suivant l'indépendance, le parti du peuple, exclusivement Hutu, avait eu une forte adhésion dans cette région... Depuis 1961, l'élite tutsi de l'Uprona tenait à détruire le parti du*

---

<sup>35</sup> Sinduhije, J., Echelle des responsabilités dans les guerres et conflits africains, pays de Comesa, 2002, p.178

<sup>36</sup> idem. p.178

<sup>37</sup> Nsanze, A., Burundi. Le passé au Présent. Nairobi, 1998, p .119

*peuple, pour décourager tout rassemblement des Hutu au sein d'une organisation quelconque ».*<sup>38</sup>

Cette manière de voir les choses rencontre les directives qui sont développées dans les tracts pris sur les tueurs Hutu de 1972.

Ce sont ces faits qui montrent qu'en avril 1972, il y a eu un plan d'extermination des Tutsi qui a été mis en exécution et arrêté par la suite par les forces vives de la nation. Ce qui n'a pas empêché les médias de certains gouvernements concepteurs de ce génocide de s'acharner pour tromper l'opinion internationale. Les spécialistes du négationnisme et du révisionnisme se sont mis à transformer la réalité. Il y a ceux qui mettent en exécution le génocide et ceux qui se chargent d'en effacer les traces.

En avril 1972, des milliers de gens y perdirent la vie, tant du côté des victimes désignées Tutsi, que de celui de ceux qui en avaient pris l'initiative, ceux qui ont été enrôlés de gré ou de force, ceux qui se sont trouvés au mauvais moment, à l'endroit qu'il ne fallait pas, qui, non plus, n'y ont pas échappé.

Maintenant il est indéniable qu'il y a eu par ici par là une répression dans un climat de tension et de combat pour la survie, la peur de la mort brutale et violente étant partout présente, même là où on ne l'attendait pas, aura conduit à des excès déplorables.

Les concepteurs du génocide des Tutsi qui sont à travers le monde continuent à tromper le monde en parlant du génocide des Hutu du Burundi en avril 1972. A cette date il y a eu génocide des Tutsi. La réalité est que les extrémistes Hutu aidés par les puissances étrangères ont été mis en échec dans leur plan d'extermination des Tutsi après avoir fait des milliers de victimes. La préparation du génocide des Tutsi avait fait qu'une partie importante d'intellectuels Hutu était convaincue de l'aboutissement de ce projet macabre et y avait adhéré.

La répression de ces criminels qui avaient une grande avancée, a emporté, sans doute, des Hutu innocents. Quoiqu'il en soit cette répression n'avait rien d'un génocide contre les Hutu. Aucune famille entière Hutu n'a été exterminée. Aucun enfant, aucune femme n'a été objet de cette répression. Il était normal que le gouvernement réprime ceux qui mettaient en exécution un plan d'extermination d'une partie de la population burundaise.

***La réalité des faits n'empêchera pas les négationnistes et les révisionnistes qui ont les visées génocidaires de continuer leur programme satanique mais il ne manquera pas d'éclairer ceux qui à travers le monde ont choisi de lutter contre le génocide en général et celui des Tutsi en particulier.*** Le génocide des Tutsi du Burundi qui se poursuit actuellement sur tous les plans : politique, diplomatique, médiatique, économique, judiciaire, militaire, religieux et autres a démarré comme nous l'avons vu, depuis l'époque coloniale. Il a pris racine et a dû adapter ses méthodes, corriger ses erreurs et se perfectionner au fil des temps. C'est pour cette raison que ceux qui sont opposés au génocide doivent être aussi plus performants et plus vigilants.

Le parti du peuple s'était chargé de tromper les Hutu en leur disant que le Tutsi était féodal, spoliateur, tyrannique, voleur, vaurien et qu'il fallait le tuer. Cette manière de diaboliser tous

---

<sup>38</sup> Nsanze, A., Burundi. Le passé au Présent. Nairobi, 1998, p .120

les Tutsi avant de commencer leur extermination ne pouvait pas être imaginée par une « jacquerie paysanne ». L'idéologie d'extermination des Tutsi a été conçue par des Hutu qui étaient au courant de la manière dont s'est fait le génocide des juifs. Il fallait d'abord déshumaniser les victimes. Ce que n'ont pas tardé à répéter certains étrangers qui ont essayé d'expliquer les raisons du génocide contre les Tutsi de 1972. Paul Tannewald écrit dans le journal « Le Soir » que :

*« En fait ces événements ne sont que « l'occasion » d'une explosion de colère populaire d'ailleurs localisée dans le Sud principalement : la cause est à rechercher dans la politique des années précédentes. La rancune accumulée par les répressions successives va se traduire par des jacqueries locales : des paysans Hutu, armés de machettes et aidés par des réfugiés zaïrois, anciens simba ou mulélistes qui habitent la côte du Lac Tanganyika, parcourent la campagne en brûlant des huttes de Tutsi et en massacrant sauvagement environ cinq mille Tutsi ».*<sup>39</sup>

Le génocide contre les Tutsi de 1972 n'était pas connu seulement par les Hutu du Sud du pays. Tous les Hutu âgés au moins de 15 ans de tout le pays étaient informés. Quelle colère pouvait avoir les paysans Hutu envers les paysans Tutsi ? Ils étaient malheureux comme eux, avaient subi la chicotte de la même manière, habité les huttes comme eux, mangé à la sueur de leur front. La lutte pour le pouvoir se faisait entre les groupes bien déterminés, les paysans tutsi n'avaient rien à voir avec ceux au pouvoir qui se seraient battus pour conserver ou récupérer le pouvoir. Les idéologues du génocide contre les Tutsi étaient parvenus même à convaincre les réfugiés zaïrois qu'ils devaient aussi participer à l'extermination des Tutsi. On ne peut pas avoir des rancunes à cause des répressions quand les gens qui sont réprimés veulent l'extermination d'une population, quand ils commettent le génocide. Certains observateurs au lieu de décourager ceux qui mettaient en avant ce génocide les encourageaient.

Le génocide contre les Tutsi a été donc commis en avril 1972, certains témoins n'hésitent pas de le témoigner. L. Kavakure écrit que :

*« Des atrocités inouïes ont été commises à l'encontre des Tutsi de tous âges et de toutes catégories confondues. Même si la révolte hutu paraissait prévisible et inévitable compte tenu des injustices et humiliations que les Hutu subissaient, les actes commis, tels que décrits sont injustifiables. La mise à mort de personnes innocentes, des personnes vulnérables (pour reprendre une expression en vogue dans les milieux humanitaires), quels que soient les motifs, est inadmissible ».*<sup>40</sup>

Bien sûr, il n'a pas raison de parler des injustices et humiliations que les Hutu subissaient. La majorité des Tutsi et les Hutu ont subi au cours de l'histoire du Burundi les mêmes humiliations de la part des différents pouvoirs. Ceux qui s'organisaient pour commettre un crime, Hutu ou Tutsi étaient sanctionnés de la même manière. Ce qu'on a constaté c'est que les Hutu et les Tutsi qui voulaient récupérer ou conserver le pouvoir ont toujours essayé d'impliquer leur ethnie mais ne se sont pas occupés de leurs misères. Ce qu'on doit refuser ce sont tous les Burundais qui veulent atteindre le pouvoir pour exterminer un groupe ethnique après.

---

<sup>39</sup> Paul Tannewald, Le Soir du 01.06.1972.

<sup>40</sup> Kavakure, L., Le conflit burundais II. La tragédie de 1972. Editions Ubuntu , 2002, p.54

Pour pouvoir dominer le monde A. Hitler a pensé qu'il fallait d'abord exterminer les juifs. Certains Hutu voient que le seul chemin qui peut les amener au pouvoir est le génocide des Tutsi. Les projets du genre sont à décourager et c'est le devoir de tout être humain.

#### **5.4. Confirmation du génocide contre les Tutsi de 1972**

La description du crime commis par les tueurs hutu en 1972 telle que faite par R. Lemarchand prouve qu'il s'est commis le génocide contre les Tutsi en 1972 :

*« Les attaques sont menées avec une brutalité sanguinaire : équipées d'armées automatiques, de machettes et de lances, les assaillants massacrent ou mutilent systématiquement tous les Tutsi qu'ils rencontrent, femmes, hommes et enfants. Les Hutu qui refusent de participer aux tueries sont eux-mêmes massacrés (conformément à ce que prescrit la tradition à l'égard des hommes de mains récalcitrants) ».*<sup>41</sup>

F. Reyntjens reconnaît aussi que « l'insurrection lancée le 29 avril par des rebelles hutu et zairois est sanguinaire. Aux endroits attaqués, les Tutsi sont systématiquement visés et plusieurs milliers trouvent la mort ».<sup>1</sup>

Les génocidaires hutu appliquaient à la lettre le contenu du tract distribué et trouvé sur eux, surtout le premier point qui leur disait : « Debout tous comme un seul homme, armez-vous de lances, de serpettes, de machettes, de flèches et de massues et tuez tous les Tutsi partout où ils se trouvent ».

Ce qui est une preuve de plus que le tract pour le génocide des Tutsi a été écrit et distribué par les planificateurs de ce génocide, même s'il y a des Hutu qui continuent à contester leur existence.

La Convention pour la Prévention et la Répression du crime de Génocide adoptée en 1948 par l'Assemblée Générale de l'ONU dit que : « **le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire en tout ou en partie, une partie national, ethnique, racial ou religieux, comme suit :**

- a) **meurtre de membres du groupe ;**
- b) **atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;**
- c) **soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique ou partielle ;**
- d) **mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;**
- e) **transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe ».**

L'intention de détruire en tout les Tutsi du Burundi par les extrémistes Hutu, en 1972 est incontestable et les preuves sont têtues. C'est un crime de génocide qu'il faut reconnaître et condamner.

Les extraits de l'interview que Monseigneur Martin, évêque catholique blanc de Bururi a accordé au journaliste de l'ORTF, le 30 mai 1972, montrent ce qui s'est passé réellement en avril 1972 à Bururi, malgré que le journaliste était décidé de lui faire dire autre chose.

*Q. : Qui était visé par le génocide ?*

*Mgr Martin : **Le programme qui a été établi par les rebelles voulait le génocide des Tutsi.***

---

<sup>41</sup> Lemarchand, R., Génocide sélectif au Burundi, Mémoire MPB...p.53-54  
Reyntjens, F., L'Afrique des Grands Lacs en crise, Editions Karthala, 1994, p.38

*Q. : Le mot génocide contre les Hutu est-il justifié ?*

*Mgr Martin : Très exagéré. Il faut comprendre la réaction des Tutsi qui se sont retrouvés dans une psychose d'autodéfense se voyant voués à l'extermination. Et s'il y a eu dans la répression quelques exagérations la chose peut se comprendre.*

*Q. : On parle en Europe de génocide des Hutu. Cela vous semble-t-il possible, vraisemblable ou certain ?*

*Mgr Martin : Il n'y a pas de génocide.*

Dans la Revue spéciale du 5 juillet 1972 le journaliste Paul Emmanuel a fait parler Nakis Kyriazis, commerçant grec, né à Nyanza-Lac et qui était là au moment du génocide. Il a dit :

*« Il était sept heures et demi du soir, peut-être un peu plus. J'étais à la caisse en train de faire le compte de la journée... Tout à coup des cris, des hurlements et immédiatement après un commerçant pakistanais est entré en courant pour me dire de tout fermer... Ils sont en train de tuer tout le monde, criait-il. J'ai tout de suite fermé la porte mais j'ai eu le temps de voir à travers la fenêtre ouverte du bar une cinquantaine de personnes armées de machettes en train de s'acharner sur les clients affolés. On est venu frapper à la porte et j'ai dû ouvrir. Les tueurs étaient littéralement couverts de sang et j'ai remarqué que plusieurs parmi eux avaient le front ceint de bandelettes vertes. On nous conduit au marché du village... La rue et la place étaient jonchées de cadavres et il y avait parmi eux des vivants amputés qui se traînaient en hurlant... Le lendemain le chef rebelle est arrivé en camion à Nyanza-Lac. Il avait un fusil kalachnikov, pris sur un militaire tué à la frontière. Mais il n'avait pas de munitions. Un de ses hommes lui en a procuré. Alors il a fait venir un agronome hutu qui avait refusé de suivre. Ils lui ont attaché les mains derrière le dos et l'ont fait asseoir sur une borne de ciment qui se trouvait au centre de soko (marché). Un rebelle s'est mis à 13 m environ, un genou à terre et il a commencé à tirer sans le toucher le malheureux qui regardait tranquillement ses frères de sang devenus ses bourreaux, sans un mot sans une plainte. Finalement le chef a pris le fusil s'est approché du condamné et après avoir appuyé le canon sur la tempe, a tiré une courte rafale. L'homme est tombé sans un cri... En installant la maison, j'avais fait creuser une fosse septique. Ils ont jeté là dedans tout le monde, blessés et morts. Un homme qui avait les deux mains coupées et qui n'en finissait pas de mourir appelait au secours en suppliant qu'on l'achève. Je n'oublierai jamais... ».*<sup>42</sup>

Ce grec décrivait la sauvagerie de ceux qui disaient vouloir libérer le peuple hutu, en versant le sang des innocents Tutsi et Hutu, de Nyanza-Lac jusqu'à Bujumbura en passant par Kabezi. Tout le Burundi situé le long du Lac Tanganyika a connu le même traitement.

La description de l'ampleur du crime commis par les génocidaires hutu de 1972 est bien faite par le journaliste de l'AFP Bertrand C. Bellaique :

*« J'ai pris un avion pour Bujumbura dès que l'annonce de graves incidents m'était parvenue à Nairobi... Nous avons parcouru de long en large pendant toute la journée les 27.834 km<sup>2</sup> de ce pays des verts vallons, de la taille de la Bretagne, et bordé sur*

---

<sup>42</sup> Shibura, A., Témoignages, 1998, p.104

*150 km par le Lac Tanganyika. Depuis l'hélicoptère qui nous fit survoler les zones les moins accessibles de ce pays, nous avons assisté à des scènes de « Grand Guignol » : des paysans égorgés, aux corps transpercés de lances, femmes enceintes éventrées, fœtus arrachés de leurs entrailles, ou décapitées, enfants assassinés à coups de machettes. Il y en avait partout. Nous n'avons pas cessé d'en voir pendant notre périple. Il y en avait partout. Hormis les instructions données au pilote, à droite à gauche, descendez davantage, personne à bord n'avait prononcé un seul mot. Nous avons survolé à basse altitude les « mille collines » de ce pays montagneux, longé la rive orientale du lac, de Bujumbura à Rumonge, soit environ 130 kilomètres pendant près d'une demie heure. Nous avons vu défiler, cinquante mètres plus bas, les cadavres qui avaient été rejetés par les flots. Ils s'étaient échoués en épis, les uns aux côtés des autres. Ils avaient gonflé. Image abominable de plusieurs dizaines de milliers de corps d'Africains, poussés par le courant et déposés sur le sable noir du rivage. Une longue macération dans l'eau du lac leur avait donné la couleur rose beige des poupons de celluloid de naguère. A raison de deux hommes épaule contre épaule pour chaque mètre de quelques cent trente kilomètres, la distance que nous avons parcourue, j'avais compte que nous venions de survoler près de cent cinquante mille cadavres. Jamais, de ma vie de reporter, je n'avais vu autant d'êtres humains pourrir au soleil. Sur les collines, autour des huttes de villages, d'autres dizaines de milliers de cadavres que se disputaient des vautours, à coup d'aile et bec, gras comme des oies, la veille de Noël... **Le soulèvement « hutu » avait été lancé par les « preachers » illuminés d'une église messianique qui prônaient la « révolte raciste » contre l'oppression des « Tutsi ».**<sup>43</sup>*

Beaucoup de média étrangers se sont intéressés sur ce qui s'est passé au Burundi à partir du 29 avril 1972. Des questions ont été posées au Président de la République de l'époque, Michel Micombero, ses réponses peuvent éclairer celui qui veut connaître la vérité.

Dans l'interview qu'il a accordé aux envoyés spéciaux de l'Agence Française de Presse (AFP) et de l'Office de Radiodiffusion Télévision Française (ORTF), il a donné les réponses suivantes :<sup>44</sup>

### ***1. Interview avec l'AFP et l'ORTF.***

*Q. : Estimez-vous, Monsieur le Président, que l'ethnie tutsi a été victime d'un génocide ?*

*R. : Je commencerai d'abord par remercier le gouvernement français avec lequel la République du Burundi entretient des relations d'amitié et de coopération très fructueuses d'avoir bien voulu vous envoyer au Burundi pour vous rendre compte de la réalité et ainsi pouvoir informer objectivement l'opinion publique française et internationale.*

*Pour répondre à votre question, il convient de jeter un regard en arrière. Le Burundi n'est pas un Etat créé par la colonisation. Ses populations vivaient en symbiose, depuis des siècles sous une même autorité, parlaient la même langue, avaient la même culture, partageaient les mêmes conditions économiques. Les divisions ethniques datent de la période coloniale ; elles ont été exacerbées au moment de l'indépendance et ont atteint leur sommet en 1965.*

<sup>43</sup> Bertrand C. Bellaique, Livre de B. C. Bellaigne, EditionPublibook, 2005

<sup>44</sup> Journal Flash-Infor n° 472 du 3 juin 1972.

*A cette époque-là, l'ethnie hutu avait pratiquement le pouvoir entre ses mains, c'est-à-dire la majorité des membres du parti, la majorité de l'Assemblée nationale et au Sénat, sans oublier le gouvernement où le premier ministre était hutu et la majorité des portefeuilles entre les mains des hutus.*

*Le coup d'Etat de 1965 ne s'est pas contenté de s'attaquer au pouvoir royal, ce qui pouvait s'expliquer, mais a déchaîné le massacre des populations tutsi, femmes et enfants et dans les mêmes conditions d'atrocité que celles prévalant actuellement. Vous pouvez donc constater que l'ambition des Hutu de cette époque n'était pas seulement de prendre le pouvoir, mais d'éliminer physiquement leurs frères tutsi.*

*Le coup d'Etat manqué de 1969 visait exactement les mêmes objectifs mais l'action a été étouffée à l'œuf.*

*La tentative de cette année-ci a atteint un degré de préparation et d'organisation beaucoup plus perfectionnées que les précédentes. D'abord l'intention du génocide ressort très clairement des documents saisis et en particulier des nombreux tracts trouvés dans les poches des rebelles. Cette intention s'est bien matérialisée par les atrocités commises dans les régions sinistrées : mutilations, crucifixions, empalements, non pas seulement des hommes adultes et des femmes, mais aussi des enfants. Par ailleurs, le nombre des victimes tutsi s'élève à plus de cinquante mille, chiffre connu d'après les équipes des volontaires chargés d'inhumer les morts. Vous voyez clairement donc que sans l'intervention des forces armées l'extermination de l'ethnie tutsi aurait été consommée.*

*Q.2 : Selon vous, Monsieur le Président, quelle a été l'origine, quels ont été les moyens et quel était le but de l'attaque lancée le 29 avril ?*

*R. : Les organes de la presse ont déjà répondu très largement à votre deuxième question dans la mise au point qu'ils ont distribuée à la presse. En bref, je veux vous dire que les assaillants se sont entraînés en dehors de notre territoire, qu'ils étaient environ 25.000 dont plusieurs mulélistes. Ils étaient drogués, armés de machettes, de serpettes, de massues, de cocktail molotov et de très nombreuses armes automatiques. Quant au but qu'ils poursuivaient, ils l'ont clairement expliqué eux-mêmes dans les tracts dont je viens de vous parler ; et j'y ai suffisamment répondu dans la première question.*

*Q.3 : On vous a, au cours de la reprise en main, accusé d'avoir cautionné un « génocide ». Est-ce une attaque à laquelle il est possible de répondre ?*

*R. : Le Président de la République, le Parti et l'administration sont responsable devant la Nation et l'histoire de l'intégrité territoriale du Burundi et de l'unité de ses habitants. En présence d'une agression extérieure mettant en danger non seulement le pouvoir mais encore visant à exterminer une partie de la population, les pouvoirs publics avaient non seulement le droit, mais le devoir de repousser l'attaque et de châtier les coupables. Faut-il réaffirmer que la responsabilité est individuelle et non collective ; seuls les coupables ont été châtiés et les innocents épargnés, sans toutefois oublier que le pays étant en guerre et que beaucoup de personnes ont été plutôt victimes de l'agression des rebelles.*

*D'autre part, nul mieux que le Président de la République, responsable du destin national, n'a plus conscience que la force d'un pays réside dans sa population, en tant que Chef de l'Etat de tous les Burundi sans distinction d'ethnie, il a pris toutes les mesures pour qu'aucun innocent ne soit inquiété. Ainsi beaucoup de malfaiteurs qui ont voulu profiter de la situation pour se livrer au pillage ou procéder à des règlements de compte ont été sévèrement châtiés.*

## **2. Interview avec La Libre Belgique.**

L'envoyé spécial de La Libre Belgique a écrit dans le numéro 159 du 7 juin 1972 l'interview que lui a accordé le Président Michel Micombero, sur la situation du Burundi après avril 1972. Le journal Ubumwe du 9 juin 1972 a reproduit quelques extraits du reportage :

*« Je veux que l'opinion belge sache... » telle est la citation reprise par l'envoyé spécial du journal belge en introduisant l'entretien qu'il a eu avec notre Président au sujet des événements survenus au Burundi ces dernières semaines.*

### **Une campagne de pacification**

*« Parlons d'homme à homme, dit le Président. Pour moi il est désolant qu'à 8000 km d'ici on prétende connaître les faits exacts alors qu'ici, nous-mêmes, nous ne pouvons pour l'instant connaître toute la vérité. Mais il est évident qu'un fossé s'est creusé ; nous voulons le combler et à Bruxelles, on semble vouloir nous en empêcher. « Une chose est certaine, c'est qu'il y a eu une véritable tentative de génocide contre les Tutsi. Tous devraient être tués de même que les Hutus qui refusaient de suivre les rebelles. La presse belge n'a pas dit cela. J'ai vu de mes propres yeux des hommes crucifiés, des femmes éventrées, des enfants déchiquetés. On n'avait pas encore jamais vu des femmes et des enfants assassinés dans notre histoire... Là-dessus, rien dans la presse belge qui ne voit que la répression. On oublie que dans le Sud, Hutu et Tutsi se sont unis pour créer des comités de défense contre les rebelles.*

*« Et effectivement, s'il y a eu un drame, la presse étrangère ne fait qu'aggraver les choses. Nous menons une campagne de pacification. Nous voulons que de nouveau il n'y ait ni Hutu ni Tutsi mais seulement des Burundi. Des innocents sont morts. Nous en sommes attristés. Des coupables sont morts. Pour eux aussi nous sommes tristes ».*

*« Je veux que l'opinion belge sache ». Ce sont les syndicats chrétiens belges et les autorités de la tutelle qui ont semé les divisions chez nous. Et voilà que l'on parle en Belgique de supprimer l'aide au Burundi parce que le drame préparé par les belges se produit. Ces derniers jours, nous étions prêts à nous battre contre les Belges. Mais demandez aux Belges d'ici s'ils veulent partir. Ils ne veulent pas. Dans aucun pays d'Afrique, ils ne sont aussi tranquilles que chez nous. Nous ne voulons pas les chasser... »*

*« Bien avant l'indépendance on voulait une certaine démocratisation basée sur les critères de la capacité. Il fallait continuer. Au lieu de cela le pouvoir tutélaire, avant de s'en aller, a réveillé le tribalisme en favorisant la création d'un parti tribal hutu. Il fallait être hutu pour y entrer. C'était préparer le drame que nous venons de vivre. Ce qu'il faut ici, c'est un parti unique qui rassemble le peuple pour réaliser un programme ».*

### Je suis catholique pratiquant

- *Combien de morts, Monsieur le Président ?*

*Impossible de chiffrer. Il y a eu entre 50 ou 100 mille.*

- *Il y a eu des excès dans la répression ?*

*On exagère. La population s'est défendue. Elle a créé des comités d'autodéfense pour combattre les assassins professionnels.*

- *La répression a-t-elle atteint les zones où les rebelles n'avaient pas attaqué ?*

*Des listes trouvées sur les rebelles nous ont révélé les noms d'autres coupables. C'étaient les listes de ceux qui acceptaient de tuer ou de verser de l'argent au mouvement. Il y a eu des excès mais très peu. Il y a toujours des bandits pour régler des comptes personnels en périodes troublées. Mais dites-vous bien qu'il y a eu plus de Hutus tués par les rebelles que par la répression.*

- *On dit que toute l'élite hutu a été anéantie ?*

*Toute personne qui a participé au programme de génocide devait être punie. Pour tous ceux-là nous sommes impitoyables comme le monde occidental a été impitoyable pour ceux qui ont massacré les juifs pendant la guerre. Peut-on pardonner à ceux qui ont cautionné un drame comme celui-là ? Je suis catholique pratiquant, mais à ceux-là je ne puis pardonner.*

- *Mais cette élite hutu a donc disparu ?*

*Je peux vous dire que tous ceux qui n'ont pas été impliqués dans le génocide n'ont pas été inquiétés. Il reste des hutus dans l'administration. D'ailleurs tous ceux qui ont été arrêtés ne sont pas exécutés.*

- *Et maintenant ?*

*Maintenant il faut pacifier et apaiser. Nous nous y employons en envoyant une mission de sages sur les collines. Ils y vont sans arme et sans escorte et parlent aux gens. Ils sont très bien accueillis par les masses inquiétées et ils apportent la paix. Il faut que nous traversions cette crise le plus vite possible. Nous voyons mieux que jamais la nécessité d'être unis.*

*Quand j'ai étudié l'histoire à l'école militaire belge, j'ai pensé que nous pourrions éviter les troubles qui ont précédé la formation des peuples européens et des guerres civiles comme la guerre d'Espagne. Je pensais que nous mettrions à profit des expériences pour éviter vos erreurs. Mais nous avons eu notre guerre civile. Une guerre, c'est toujours affreux ; une guerre civile, c'est pire encore, c'est atroce et terrible, j'ai des neveux orphelins maintenant. Et on pleure d'autant plus que toutes nos familles ont été frappées deux fois, et on pleure deux fois, pour les victimes tutsi et pour les victimes hutu, tellement nos familles sont mélangées. Dans une telle*

*souffrance, il est mal de nous attaquer, au lieu de nous adresser des paroles de consolation...*

### **Le nez de mon père**

- *Y avait-il vraiment une organisation secrète Hutu ?*

*Quand je suis rentré de Belgique en 1964, j'étais le premier officier. Certains ici me prenaient pour un Hutu à cause de mon physique et voulaient m'entraîner dans un complot pour tuer les Tutsi. Comme je ne voulais pas tuer aucun innocent, on a été voir comment était fait mon père et on a vu qu'il avait le nez tutsi. On ne m'a plus rien demandé, mais je savais que quelque chose se préparait.*

Le Président dit encore :

- *Pour moi, il y a deux catégories d'hommes, partout : les bons et les mauvais. Des bons chez les Blancs et chez les Noirs et des mauvais chez les uns et les autres. Et chez les petits et les grands, les pauvres et les riches.*

*Et puis :*

- *Ceux qui sont morts, innocents ou coupables, ils ne sont plus. Il faut regarder vers l'avenir, panser les blessures... Que la presse belge nous aide au lieu de nous accabler. Un ami doit vous consoler dans vos malheurs...*

### **3. Interview avec le journal Jeune Afrique.**

Le journal Jeune Afrique est venu aussi se rendre compte de ce qui s'est passé au Burundi à partir du 29/04/1972. Le Président Michel Micombero lui a accordé une interview le 12 juin 1972.<sup>45</sup>

*Q. : Monsieur le Président, les récents incidents qui ont endeuillé le Burundi ont suscité une très vive émotion en Afrique et dans le monde. Comment, selon vous, s'explique leur origine et leur ampleur ?*

*R. : L'émotion provoquée en Afrique et dans le monde par les récents événements qui ont endeuillé notre pays, s'explique surtout par le caractère tendancieux et malhonnête des informations qu'une certaine presse s'est plû à répandre à travers le monde. Nous tenons du reste à remercier « Jeune Afrique » qui, étant conscient des écueils multiples que les pays africains rencontrent sur le chemin de leur unité et de leur indépendance ne s'est pas contenté de reprendre les mensonges de certains journaux mais a bien voulu vous envoyer sur place pour rétablir la vérité.*

*Le drame que le Burundi vient de vivre ne peut se comprendre sans une référence à la politique coloniale. Notre pays est l'un des plus anciens Etats d'Afrique qui avait atteint un degré d'unité et de cohésion telles que les différentes composantes parlent une seule langue, vivaient sous une autorité unique et partageaient la même culture. La symbiose n'était pas seulement politique et culturelle mais aussi sociale car les*

---

<sup>45</sup> Journal Flash Infor n° 480 du 13 juin 1972.

*métissages nombreux tendaient à faire disparaître jusqu'aux différenciations et aux consciences ethniques. Le colonisateur, pour ses objectifs de domination, s'employa à ressusciter les différences et les solidarités ethniques par une politique calculée et systématique.*

*D'abord, il oblige les Burundi à porter une pièce d'identité mentionnant non seulement l'origine ethnique mais aussi l'appartenance clanique. Par ailleurs toute la littérature coloniale pseudo-scientifique se mit à relever tout ce qui peut diviser les différentes couches de la population. Ainsi beaucoup de clichés et d'idées reçues sur notre pays datent de la période coloniale.*

*Enfin le colonialisme va bloquer la modernisation du pays en réservant le peu d'enseignement qu'il y avait, c'est-à-dire quelques écoles moyennes et techniques, à quelques privilégiés de la classe dirigeante traditionnelle. La masse de la population des deux ethnies (Hutu et Tutsi) n'avait pas accès à l'éducation moderne.*

*Au moment de la lutte pour l'indépendance (soit en 1960 et 1961) le colonialisme va raffiner et amplifier ses méthodes de division. Pour faire échec au mouvement de l'indépendance nationale, le colonialisme va susciter de nombreux groupuscules n'ayant d'autre programme que le tribalisme. Dès cette époque, les partisans du tribalisme n'ont point comme mot d'ordre l'unité nationale ni même l'indépendance mais la division ethnique. Mais pour camoufler le jeu de division et d'agent du colonialisme, les dirigeants du mouvement tribaliste vont s'octroyer l'étiquette de démocrates. Le vieux cliché colonialiste est remis sur le tapis : les Tutsis minoritaires sont les exploités et les Hutus majoritaires sont exploités. Cette dichotomie simpliste ne correspondait pas du tout à la réalité. Du reste la victoire écrasante le 12 septembre 1961 de toutes les forces patriotiques, groupées au sein du parti Uprona sur le front des agents du colonialisme et de la division est la meilleure preuve de la fausseté de cette affirmation. Le peuple tout entier a tranché le débat et a montré de manière claire qui était l'exploité et qui était l'agent de la division.*

*Après l'échec de 1961, les néocolonialistes et leurs agents ne s'avouèrent pas vaincus. En 1965, les auteurs du coup d'Etat manqué se livrèrent au massacre des populations innocentes : vieillards, femmes et enfants d'origine tutsi. Tout le pouvoir était pratiquement entre les mains des dirigeants d'origine hutu : majorité à l'Assemblée Nationale, au Sénat et au Gouvernement sans oublier l'armée nationale. La preuve était ainsi si faite que certains de nos compatriotes étaient bien loin de poursuivre des objectifs démocratiques mais au contraire suivaient des intérêts doublement rétrogrades ! C'est-à-dire tribalistes ou néocolonialistes. Ils voulaient asservir le Burundi à la domination néocoloniale après avoir exterminé leurs frères.*

*Les objectifs et les méthodes étaient identiques lors du coup d'Etat avorté de 1969. Il s'agissait à nouveau de livrer le Burundi à l'exploitation étrangère après l'avoir privé d'une partie de ses habitants. La tentative de cette année a atteint un niveau de préparation et d'organisation plus perfectionné que les précédents. Aussi le nombre des victimes d'origine tutsi s'élève à 50.000 les uns après avoir été mutilés, d'autres crucifiés ou empalés.*

*De plus les 25.000 assaillants qui ont déferlé sur notre pays en provenance de l'étranger étaient composés de « mulélistes » c'est-à-dire que l'attaque dont le*

*Burundi a été victime s'inscrivait dans un plan d'envergure visant d'autres pays. Ici nous voudrions, encore une fois, démentir les allégations selon lesquelles les pouvoirs publics se sont livrés au génocide des Hutus. Seuls les coupables ont été punis et les innocents n'ont point été inquiétés. Comme nous l'avons déjà expliqué le génocide suppose que l'on s'en prend à tous les innocents, hommes, femmes, enfants et vieillards. Or, il n'en a rien été. Et comment les pouvoirs publics auraient-ils pu organiser le génocide des Barundi d'origine hutu alors que la défense du territoire contre les agresseurs a été assurée dans une grande partie du pays par des groupes de défense civile composées à majorité de Barundi d'origine Hutu.*

*La défense du territoire par l'ensemble de la population de toute origine contredit également l'affirmation selon laquelle les troubles ont été provoqués par un soulèvement des masses. Nous voudrions également dénoncer la tactique bien connue des néocolonialistes et de leurs agents qui consiste à semer la confusion dans les esprits. Pour nous, la démocratie ne peut être tribaliste. Elle ne consiste pas dans la défense des intérêts d'une ethnie mais dans la défense des droits de tous les Barundi, à quelque ethnie qu'ils appartiennent.*

*La démocratie n'est pas anti-nationale car elle doit tendre à unir les Barundi autour des idéaux d'égalité, de justice et de fraternité : elle ne peut constituer un instrument de division entre les mains de la domination étrangère et de ses agents. Nous saisissons également cette occasion pour réaffirmer, aux yeux du monde que seuls les moyens pacifiques sont les meilleurs pour faire triompher une idée ou un droit. Nous sommes sûrs qu'aucun gouvernement au monde ne peut tolérer que la violence et encore moins le génocide soient des moyens de revendication.*

2. *On peut dire aujourd'hui que le Burundi a retrouvé le calme. Croyez-vous qu'il s'agit seulement d'un répit ou d'un retour définitif à la coexistence pacifique des ethnies du Burundi ?*
- R. *Nous avons déjà dit que notre pays a vécu pendant des siècles dans la cohésion et la coexistence des ethnies. Ce ne sont pas des difficultés de quelques années qui vont détruire définitivement l'œuvre séculaire de nos ancêtres. D'autre part nos ennemis oublient que le virus du tribalisme n'a pas atteint la grande masse de la population qui continue à vivre dans la fraternité.*
3. *Certaines réactions étrangères sont accompagnées de menaces, notamment en ce qui concerne l'aide technique et l'assistance de la Belgique. En cas de suspension de cette aide le Burundi ne verrait-il pas ses efforts de développement sérieusement compromis ?*
- R. *La Belgique a effectivement menacé de couper toute aide au Burundi. Mais il faut ajouter que dès le lendemain, le 2 juin, le Ministre des Affaires Etrangères de Belgique, Monsieur Pierre Harmel a remis une mise au point à la presse dans laquelle il a nuancé sa déclaration du 1<sup>er</sup> juin.*

*En réalité la Belgique espère avec nous. Le mouvement n'est pas à sens unique. La Belgique a aussi des intérêts à sauvegarder dans notre pays. Mais nous ne croyons pas que le développement du Burundi serait compromis par la suppression de l'assistance belge dans la mesure où dans plusieurs secteurs nous comptons déjà sur*

*nos propres forces et dans la mesure aussi où nous entretenons des relations de coopération avec un grand nombre de pays amis.*

Ces différentes interviews revues 34 ans plus tard montrent comment la situation était dramatique et que l'extermination des Tutsi était au programme de certains Hutu. Le Président Michel Micombero était le mieux informé et connaissait beaucoup de choses sur ce qui se tramait dans le pays avant d'être le premier responsable du pays, il avait été un observateur comme tout citoyen et ses analyses sur le pays depuis l'indépendance sont très pertinentes. En 1972, il a dénoncé le génocide contre les Tutsi planifié et mis en exécution par certains Hutu. Il a condamné ce génocide comme toute personne normale. Il a contredit ceux qui avaient préparé un autre discours. Ceux qui avaient préparé le génocide contre les Tutsi, qui ne considéraient pas que tuer un Tutsi est un crime et qui ont voulu mettre sur le dos des Tutsi les Hutus qui sont morts dans la foulée. Il a critiqué avec raison la manière des extrémistes hutu d'utiliser le mot démocratie pour exterminer les Tutsi.

Chaque génocide a ses négationnistes et ses révisionnistes qui entrent en action pendant ou directement après le génocide. Il n'y avait pas beaucoup de Hutu qui niaient le fait que des Tutsi innombrables ont été tués, directement après 1972. C'est surtout quelques années plus tard que les mêmes concepteurs du génocide contre les Tutsi ont imaginé la façon de convaincre encore les Hutus pour qu'ils exterminent les Tutsi. Le mot d'ordre de leur mobilisation était qu'il fallait venger les Hutu qui ont été tués en 1972.

A l'an 2006, ils parlent du génocide de 1972 contre les Hutus. Ils défendent même ceux qui ont commis le génocide contre les Tutsi en 1972. Ils pensent que le moment est venu pour nier à jamais le crime de génocide contre les Tutsi que certains Hutu ont planifié et mis en exécution. Ils jugent que tout a été oublié et qu'ils peuvent se permettre de raconter n'importe quoi. Pourtant les faits sont là et l'idéologie d'extermination des Tutsi continue à faire des ravages.

Un certain Pasteur Nshimirimana organise des conférences en Suisse au « Le Mont-sur-Lausanne » pour discourir sur le génocide Hutu de 1972, il dit que :

*« Au moment où nous commémorons le 34<sup>e</sup> anniversaire du génocide contre les Bahutu du Burundi... Ce jour du 29 avril, l'Etat burundais et ses habitants n'observeront aucune minute de silence pour la mémoire de plus de 200.000 âmes de nos compatriotes, nos semblables disparues 34 ans plutôt sous les balles, baïonnettes de l'armée burundaise et bambous aiguisés des milices de la Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore (JRR en sigle) ». <sup>46</sup>*

Il parle de 200.000 âmes, leurs compatriotes, leurs semblables(càd des Hutu) qui ont été tués par l'armée burundaise et la JRR. Il veut que le gouvernement se souvienne des génocidaires qui ont été tués parce qu'ils ont exterminés des citoyens innocents. D'après lui, l'Etat burundais de l'époque est condamnable pour avoir empêché la poursuite du génocide contre les Tutsi. Il n'aurait pas souhaité que l'armée burundaise et ceux qui l'ont aidé ont fassent tout pour ramener la paix.

---

<sup>46</sup> Nshimirimana, P., Génocide hutu de 1972 : jusqu'à quand le silence, conférence, 2006.

Il se pose la question : « Pourquoi, bon sang, cette conspiration de silence qui encore aujourd'hui jette la voile sur ce drame ? Ce génocide ? »<sup>47</sup>. Il n'y a pas de conspiration le génocide qui a été planifié et perpétré en 1972 est celui contre les Tutsi, il le sait bien.

En plus Pasteur Nshimirimana et ceux qui sont avec lui ne mentent pas seulement sur ce qui s'est passé en 1972 ils manipulent aussi les dates. Il écrit par exemple :

« Le 28 avril 1972, la veille de la date fatidique, le Chef de l'Etat a dissout son gouvernement ».<sup>48</sup>

La vérité est qu'il l'a dissout le 29 avril à 13 heures.

Il continue :

« Dès le 29 avril 1972, le Burundi sombrera dans l'horreur. La chasse à l'homme se mettra en action. A base des listes pré-établies, des étudiants des écoles secondaires et de l'Université seront arrêtés et exécutés dans la foulée. A travers le pays et dans les administrations, hommes, femmes, enfants, commerçants et de simples paysans, fonctionnaires de l'Etat, militaires, hommes et femmes de l'église seront arrêtés, torturés et exécutés, parfois enterrés vivant dans des fosses communes par la seule faute d'être nés Hutu ».<sup>49</sup>

Le 29 avril 1972, le gouvernement de l'époque n'a arrêté et n'a tué aucun hutu. C'est seulement le lendemain vers les heures de midi qu'il a réalisé que les attaques menées à travers le pays étaient pilotés par les Hutu et visaient l'extermination des Tutsi. Le 29 avril 1972 ce sont des Tutsi qui ont été exterminés par les drogués hutu du parti populaire du Burundi et leurs complices. D'ailleurs P. Nshimirimana l'écrit plus loin dans son texte : « Le ton a été donné le 30 avril 1972 vers 9 h 00, lorsque le célèbre journaliste Mutana Athanase, annonça à l'attention de la population que les ennemis de la nation ont attaqué le pays la veille... ». Les organisateurs du génocide contre les Tutsi en 1972 avaient tout fait pour qu'il y ait une confusion totale et ils y sont parvenus aux premiers moments.

Au lieu de condamner ceux qui ont commis le génocide contre les Tutsi en 1972 P. Nshimirimana les traite comme des gens normaux et trompe même l'opinion européenne en faisant consciemment une mauvaise traduction de certains mots. Il écrit :

« Des émissions incendiaires appelant à la traque de l'ennemi baptisé pour la circonstance « umumenja », « mulele », inyankaburundi, « twa mujeri » se relayeront en alternance pour appeler à la traque. Le pouvoir et ses sbires se garderont de prononcer le mot hutu en tant que tel, mais pour les initiés, parler de l'ennemi de la nation voulait dire Hutu. Il faut ici éclairer l'opinion que ces appellations de circonstances « umumenja, quelqu'un qui a attenté à la vie d'un membre de la famille royale ou le roi », « mulele, homme de petite taille en rébellion au Congo contre le pouvoir central », twa mujeri, de petites bestioles, laides » sont une incarnation du mal... ».<sup>50</sup>

---

<sup>47</sup> Nshimirimana, P., Génocide hutu de 1972 : jusqu'à quand le silence, conférence, 2006

<sup>48</sup> idem.

<sup>49</sup> idem

<sup>50</sup> idem

Ce que P. Nshimirimana écrit est trop grave, il veut dire que tous les Hutu étaient devenus ennemis de la nation. Les ennemis de la nation étaient des Hutu qui avaient accepté de porter les armes pour exterminer les Tutsi et qui l'ont fait. Ce n'étaient pas tous les Hutu et il n'y avait aucune raison de globaliser. Surtout que beaucoup de Hutu se sont désolidarisés avec les génocidaires de 1972 et que certains ont été tués avec les Tutsi par les génocidaires, d'autres Hutu les ont combattus. Bien sûr les concepteurs du génocide contre les Tutsi de 1972 avaient tout fait pour que tous les Hutu adhèrent à ce programme satanique mais beaucoup sont ceux qui n'ont pas suivi. Quant aux traductions :

- Umumenja est celui qui décide de tuer les dirigeants du pays et la population, qui s'oppose avec violence à l'ordre social établi.
- mulele, les génocidaires de 1972, avaient comme cri d'attaque « mayi-mulele ». Ces deux mots étaient pris aux deux groupes rebelles du Congo Mayi-Mayi et les Mulelistes (qui avaient comme leader Mulele).

Ce n'est pas le gouvernement qui leur a donné ce nom. Leurs chefs leur avaient dit qu'en criant ces deux mots ils seraient impénétrables aux balles, immortels. Les vrais mulelistes n'étaient pas obligatoirement des hommes de petite taille, ni même les génocidaires de 1972. Le conférencier parle de petite taille pour revenir à l'aberration que les Hutu sont petits, les Tutsi grands. C'est encore une idéologie génocidaire.

- twa mujeri : animaux très dangereux, qui tuent. Les génocidaires méritaient qu'on les appelle plus que cela, des génocidaires. Les défendre c'est soutenir leur crime, c'est montrer qu'on est pour l'extermination des Tutsi au Burundi. C'est s'aligner du côté des génocidaires et ceux qui sont opposés au génocide partout où ils se trouvent doivent le considérer comme des ennemis de l'humanité, des sauvages. Sinon pourquoi le génocide serait un crime inamnistiable et imprescriptible sous d'autres cieux ?

Beaucoup sont ceux qui au Burundi ont dénoncé et condamné ce génocide contre les Tutsi en 1972, il y a même des Hutu, comme Charles Mukasi, qui continuent à le confirmer malgré le travail intensif des négationnistes et des révisionnistes hutu. Il écrivait le 25 avril 2005 ce qui suit :<sup>51</sup>

#### **« IL ETAIT UNE FOIS UN 29 AVRIL 1972... »**

*(Burundinet 25 avril 2005). Il y a 33 ans, le 29 avril 1972, fut donné le coup d'envoi au complot génocidaire visant l'extermination des Tutsi au Burundi. Le pays devenu sans les Tutsi devait alors désormais s'appeler République du Soleil. Une monnaie de la pièce d'un franc avait été frappée du Soleil levant afin de glorifier l'événement. Un drapeau frappé du même Soleil Levant flotta dans les communes conquises dans le sud du Burundi...*

*Le complot avorta partiellement, par un pur hasard ; mais il y eut énormément de victimes, particulièrement dans le sud du Burundi. Le pouvoir central averti du danger envoya des émissaires pour appeler la population à se désolidariser des appels des milices en questions. Les leaders de ces milices voyant tant de monde rassemblé en un seul endroit aurait cru que jamais pareille occasion ne se répèterait plus, et qu'il n'y avait donc aucune raison*

---

<sup>51</sup>Mukasi Ch., journal électronique, Burundi net du 25 avril 2005.

*d'attendre plus longtemps, les consignes par radio seraient pour les autres ! Au lieu d'intervenir pour arrêter la boucherie, le commandant de Nyanza-Lac, hutu, aligna ses soldats et abattit personnellement les éléments Tutsi qui la composaient...*

*Les répercussions furent terribles dans le pays ; l'impact énorme sur l'avenir. Le pouvoir en place jeta sa colère sur tout ce qui s'appelait élément Hutu fonctionnaire, militaire, commerçant, étudiant et élève du cycle supérieur de l'enseignement secondaire. L'histoire ne retint que ce deuxième aspect d'une seule et même volonté de rayer les Tutsi de la terre burundaise ; de la même manière, 30 ans plus tard, les génocidaires héritiers de 1972 occultèrent sous alibi de la mort de Ndadaye le même génocide perpétré contre les Tutsi en 1993...*

*En effet, quelques années après 1972, l'organisation génocidaire UBU fut recréée au Rwanda, sous l'impulsion de Ndadaye Melchior, Ntaryamira Cyprien, Ntibantunganya Sylvestre, Ntanyungu Festus. Les concernés affirment que UBU n'existait pas en 1972 ; pourtant les faits leur donnent tort. C'est cette organisation qui en 1972 propageant au Burundi les fameux dix commandements du Hutu qui dataient déjà de 1959 au Rwanda, et que l'on verra réapparaître en 1994 de l'autre côté de la Kanyaru. La même symbolique génocidaire accompagne systématiquement les héritiers de cette organisation génocidaire...*

*Les mêmes Ndadaye, Ntaryamira et Ntibantunganya fondèrent au Burundi le FRODEBU ; en son nom ils gouvernèrent honteusement le Burundi. Tous les symboles de cette organisation génocidaire renvoient à la République du Soleil de 1972, à commencer par le même soleil levant qui avait été frappé sur la pièce d'un franc ainsi que sur le drapeau des génocidaires, des portails et fenêtres des maisons en signe de reconnaissance. C'est à cette symbolique que font référence le coq Frodebu chantant le lever du soleil, l'hymne de ce parti « Kanura Burakeye », ses journaux « L'Aube de la Démocratie » et « La Lumière ». Les partis coalisés sous l'appellation de « Forces de Changement Démocratique » (FCD) pour l'élection de Ndadaye en 1993 exhibent tous le soleil levant dans leurs emblèmes : FCD deviendra FDD après le génocide de 1993. Le parti FROLINA nouvellement agréé arbore le même soleil levant sur son drapeau. C'est trop de coïncidences pour qu'il s'agisse d'un produit du hasard ; le même hasard aurait-il également fait que toutes ces organisations soient des activistes invétérée du racisme génocidaire anti-Tutsi...*

*Cette peste génocidaire fait des ravages depuis plus d'un demi-siècle dans la région des Grands Lacs. Au Rwanda elle y sema la désolation depuis 1959. C'est au cours de cette année, le 27 septembre que le leader de l'APROSOMA, Gitera, proclama au cours d'un meeting les fameux dix commandements du Hutu, les mêmes que ceux que reprit l'organisation UBU en 1972 au Burundi. Au cours du même meeting Gitera charge les Tutsi de tous les crimes et invite les Hutu à s'unir pour écraser Gatutsi en l'étouffant : « Ni muhuze umuhigo, musabanye amaboko, mwubake Urwanda, muhoberane, muhombanye Gatutsi, abure umwuka ». Pour leur donner confiance, il évoque l'idée de la force du nombre : « niyo haba intambara, Abatutsi bayiteje, bashira bagahwana n'umubare w'Abahutu ungana n'uwabo, ariko Abahutu hasigara benshi na none, mbese ni nko gukura agasatsi ku mutwe w'umuntu ». (Cahiers Lumière et Société, Dialogue. II n° 14, juin 99 p. 65)*

*Au cours de son premier meeting électoral à Kayanza en juin 1993, le leader Frodebu héritier génocidaire de UBU, Ndadaye Melchior, annonça dans les mêmes termes le génocide contre les Tutsi du Burundi : « Bashingantahe, Bapfasoni, Rwaruka, nk'abantu baza kubabwira ngo mudatoye Mporona ngo hazoba ingwano, ni rwo ruvinyo baririmba aho baciye hose. Iryo ni*

*iterabwoba ! Mbega iyo ngwano ga, bazoza abo baporona basigaye bari ku rushi, bangana gurtya, ni bo boza gutera ingwano ku miliyoni zitandatu zirenga z'Abarundi zishakira amahoro ? Ni bayitera, ni batsa uwo muriro, turi imiliyoni zitanu tuzowuzimya, duce tubaboha ».*

.....

*En 1993, Ndadaye tint une réunion le 5 juillet pour donner le mot d'ordre d'exterminer tout élément Tutsi en riposte à un éventuel putsch militaire ; Ntibantunganya témoigna du forfait qu'il qualifia de petite colère « AGASHAVU », le Président a.i. du Parlement, Sendegeya Christian, lança un message sur la radio rwandaise de la haine, la RTLM, confirmant ce mot d'ordre : « Kukaba nkako n'éjo bakica umutegetsi wa Frodebu bamenye ko bizogenda nka mbere », l'ONU qualifia ces actes de génocide...*

*Voilà pourquoi le Burundi ne peut plus continuer d'être gouverné par des organisations racistes, terroristes et génocidaires comme le Frodebu, le CNDD et les autres organisations de même idéologie. Ces organisations qui contrôlent toutes les institutions du pays commettent le génocide depuis octobre 1993 à nos jours ». **burundinet** .*

Le génocide contre les Tutsi de 1972 a été planifié et exécuté par des Hutu qui tenaient à exterminer tous les Tutsi. Les preuves sont là. Les soutiens extérieurs et intérieurs ont été cités : les pays, les médias étrangers, les associations et les individus. Les coupables qui ont été attrapés ont été punis suivant les lois qui étaient en vigueur. Les sanctions des coupables n'ont pas poussé ceux qui n'ont pas été punis ou ceux qui avaient les mêmes intentions de tuer les Tutsi de les abandonner. La campagne contre les Tutsi a continué. Avant 1972, il fallait venger les Hutu tués en 1965. Après 1972, les Tutsi devaient payer ce qui s'est passé en 1972. Les Tutsi connaissaient une campagne de diabolisation.

Les Hutu qui veulent l'extermination des Tutsi ont toujours soutenu que le gouvernement burundais de l'époque n'a tué que des Hutu innocents. Pourtant des enseignements, des tracts ont été écrits pour exterminer les Tutsi. Les milliers de Tutsi ont été tués par les Hutu en exécution des ordres reçus. Il y avait eu une grande mobilisation pour ce génocide parce que ce 29 avril 1972, de Nyanza-Lac jusqu'à Bujumbura en passant par Rumonge et Kabezi les concepteurs du génocide contre les Tutsi avaient eu des adhérents pour exterminer la race humaine des Tutsi.

La grande responsabilité de ce qui s'est passé au Burundi à partir du 29 avril 1972, revient à ceux qui ont conçu, planifié, organisé et mis en exécution le génocide contre les Tutsi. L'Etat burundais avait le droit et le devoir de protéger les citoyens contre le génocide planifié à travers tout le pays.. Le peuple burundais doit faire en sorte que ce crime de génocide contre les Tutsi de 1972 soit condamné parce que dans l'état normal des choses, aucun être humain ne devrait soutenir ou tout simplement imaginer l'extermination d'un autre groupe humain. C'est un crime punissable par le droit international.

Tous nous devrions nous opposer à ce genre de programme diabolique parce que ce n'est pas seulement ceux que vous voulez éliminer qui meurent mais souvent vos amis aussi y passent et même quelques fois les concepteurs. Quand tout le peuple burundais s'opposera à n'importe quel génocide, alors ce peuple vaincra.

La tendance est que certains bourreaux veulent se transformer en victimes. C'est un comportement contre lequel il faut lutter. Les victimes doivent obliger les criminels à

endosser leur crime. Nous avons montré que le seul génocide qui a eu lieu en 1972 au Burundi est le génocide contre les Tutsi, il ne peut pas en être autrement.

Pour conclure sur ce chapitre, on doit retenir qu'il ressort que des Hutu ont tenté avec de gros moyens d'exterminer tous les Tutsi du Burundi. Une partie importante des Tutsi a été décimée, là où les Hutu ont répondu favorablement au plan génocidaire. Il est évident que d'autres avaient été mis au parfum mais n'ont pas pu suivre les tueurs.

Le génocide étant commis, il est du devoir de chacun de le dénoncer. C'est le pire des crimes qu'on peut commettre. Il est à condamner avec tous les moyens surtout quand les concepteurs de ce génocide, les négationnistes et les révisionnistes s'évertuent à dire le contraire, à cacher leur crime.

Certains Hutu de l'époque actuelle justifient le génocide contre les Tutsi en 1993 comme étant une réplique de celui « contre celui des Hutu de 1972 ». Il faut que la communauté nationale et internationale le sachent, il n'y a pas eu de génocide contre les Hutu en 1972. Même au cas où il y en aurait eu un contre les Hutu en 1972, ce qui n'est pas le cas, les Hutu de 1993 ne sont pas autorisés par aucune loi du droit national ou international d'exterminer les Tutsi. Les générations n'héritent pas les crimes de leurs parents mais restent victimes des crimes commis envers les leurs.

Dans l'état normal de choses, les criminels sont à réprimer surtout ceux qui commettent le génocide. La répression emporte souvent la vie des innocents qui sont tués consciemment ou inconsciemment, ceux qui le font peuvent être poursuivis pour homicide volontaire ou involontaire. C'est vrai qu'une mort innocente doit révolter tout homme épris de paix mais la poursuite des responsables de toute sorte les personnes qui ont des informations suffisantes indépendamment de leur ethnie.

Même si les génocidaires de 1972 avaient reçu la consigne de ne laisser aucun survivant tutsi, tous les Tutsi des zones attaquées n'ont pas été exterminés, il en est resté des témoins qui savent ce qui s'est passé réellement. Ceux qui ont commis le génocide contre les Tutsi en 1972 qui se sont enfuis en Tanzanie et qui sont encore vivants doivent être poursuivis car le crime de génocide est un crime inamnistiable et imprescriptible.

Pour que le Burundi puisse vaincre et progresser, tout le monde Tutsi et Hutu confondus devraient s'opposer à ce génocide contre les Tutsi qui fauche les Burundais à travers beaucoup d'années. C'est un plan diabolique conçu par les colonisateurs pour parvenir à leurs souhaits et que certains Hutu continuent à exploiter pour atteindre le pouvoir. Ce pouvoir, ils peuvent l'atteindre sans passer par l'extermination des Tutsi. La majorité de Tutsi sont des miséreux comme le sont 99% de Hutu et ce ne sont ni les Tutsi ni les Hutu qui en sont responsables. Ensemble ils trouveront les vraies solutions des problèmes burundais. Le Burundi a besoin des efforts de tout le monde. Il faut lutter contre l'égoïsme qui tend à exclure l'autre jusqu'à le tuer.

Pour contrôler le pouvoir le plus longtemps possible, ceux qui étaient à la tête de l'Etat ont pensé qu'il fallait mettre à l'écart les Hutu ensuite les Tutsi de certaines régions et plus tard les Tutsi de chez eux.

Le Burundi n'a jamais été dirigé par une ethnie ou une région, il a été dirigé par des putschistes qui étaient plus malins que les autres à un moment bien précis. Les Burundais seraient contents d'avoir des dirigeants qui les servent sans distinction d'ethnie, de région ou

de religion. Mais au moment où j'écris ces lignes, nous sommes encore loin de ce souhait. Nous le verrons en détail plus loin.

Depuis 1972, les Hutu auraient pu très nombreux condamner ceux qui voulaient satisfaire leur soif du pouvoir en passant par l'extermination des Tutsi. Car au cours de cette année et même après des Hutu ont tué des Hutu injustement, des Tutsi ont été aussi tués et persécutés par des Tutsi. Ce qui est important est que le droit à la vie de tout homme soit respecté et que tous soient égaux devant la loi.

Le Burundi a besoin de bons juges qui sont capables de dire droit sans considération d'ethnie, de région ou de parti. Quand il y a de bons juges, les gens ont peur de commettre les crimes parce qu'ils savent qu'ils seront châtiés. Quand les gens qui sont sensés administrer la justice soutiennent les criminels pour une raison ou une autre, le pays devient malheureux et les criminels font la loi.

L'année 1972, comme 1965 et les autres années noires pour notre pays qui ont suivi doivent servir de grandes leçons pour le Burundi. L'idéologie d'extermination des Tutsi doit être combattue par tous les moyens et pour l'intérêt de tous : de ceux qui sont pour leur extermination et de ceux qui en sont contre.

Les génocidaires Hutu après avoir essuyé un échec retentissant en passant par la Tanzanie, ils ont tenté de refaire leur coup via le Rwanda. Le 15 août 1988, c'est le déclenchement du 3<sup>e</sup> acte du génocide contre les Tutsi qui porte le nom de génocide contre les Tutsi de Ntega-Marangara.